

# CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

## Exercices 2017-2020

### Entre :

- **La Région Grand Est**, représentée par son Président, Jean ROTTNER, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente du 17 novembre 2017,
- **Le Département du Bas-Rhin**, représentée par son Président, Frédéric BIERRY dûment habilité par délibération de la Commission Permanente du 4 décembre 2017,
- **La Ville de Strasbourg**, représentée par son maire, Roland RIES, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 23 octobre 2017, ci-après désignés sous le terme « les partenaires financiers »,
- **l'Association pour la Promotion de la Culture en Alsace- Théâtre de la Choucrouterie**  
représentée par son Président en exercice, Monsieur Francis HIRN  
dont le siège est situé 20 rue Saint Louis 67 000 Strasbourg  
N° SIRET 324 370 477 000 22  
ci-après désignée sous le terme « l'association »,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration et notamment son article 10

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 susvisée ;

Vu les crédits inscrits aux budgets de la Région Grand Est, du Département du Bas-Rhin et de la ville de Strasbourg ;

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional n° en date du 17 novembre 2017,

Vu la délibération n°CP/2017/XX de la Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 4 décembre 2017.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 octobre 2017 ;

**Considérant que** le projet initié et conçu par l'association est conforme à son objet statutaire et répond à une finalité d'intérêt général en faveur de la création et de la diffusion du spectacle vivant ;

### **Considérant la politique culturelle de la Région Grand Est**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Grand Est met l'accent sur la création d'aujourd'hui sous toutes ses formes en priorisant le soutien à l'innovation culturelle et en renforçant l'accès à la Culture pour le plus grand nombre.

Cette politique repose sur des objectifs prioritaires :

- Soutenir la création artistique
- Accompagner la professionnalisation et la mise en réseaux des acteurs
- Contribuer au développement culturel des territoires
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la culture régionale
- Permettre l'accès de la culture au plus grand nombre.

Afin de contribuer au développement culturel des territoires, la Région Grand Est vise ainsi à :

- soutenir les lieux permanents professionnels et les projets annuels structurants du spectacle vivant, ancrés localement et de rayonnement régional, jouant un rôle majeur en matière de création, de diffusion et de dynamique culturelle territoriale ;
- réduire les inégalités territoriales d'accès à la culture ;
- encourager les projets s'inscrivant dans une stratégie de développement culturel territorial ;
- amener les lieux à travailler en réseau et à chercher de nouvelles synergies visant à améliorer les conditions de la création artistique ainsi que l'offre culturelle.

### **Considérant la politique culturelle du Département du Bas-Rhin**

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin est une collectivité de proximité qui consacre l'essentiel de ses moyens à remplir ses missions sociales et de solidarité. Toutefois, l'engagement du Département ne se limite pas à assurer la santé, la mobilité et la sécurité de la population, il veille aussi à transmettre l'histoire de ce territoire et les valeurs humanistes qui lui sont rattachées au titre de ses compétences culture et promotion des langues régionales en application de l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales et de l'article L.216-2 du Code de l'éducation. C'est ainsi que le Conseil Départemental déploie des moyens humains et financiers pour les Archives Départementales, la Bibliothèque Départementale, Archéologie Alsace mais aussi pour des structures et des associations qui recensent, étudient, valorisent et enrichissent le patrimoine culturel alsacien comme c'est le cas du théâtre de la Choucrouterie. Toutefois, si Roger Siffer et son équipe s'appuient sur la tradition du cabaret satirique rhénan, ils s'emploient aussi à la faire évoluer, la métissant avec des influences venues d'ailleurs. Le Conseil Départemental

est sensible au caractère emblématique du théâtre de la Choucrouterie et de son fondateur. En renouvelant son partenariat avec cette institution alsacienne, le Département souhaite pérenniser l'originalité de sa programmation et valoriser l'excellence des auteurs et des comédiens de la compagnie.

### **Considérant la politique culturelle de la ville de Strasbourg**

Strasbourg, ville stimulant l'expression artistique sous toutes ses formes, attache une grande importance à l'accès du plus grand nombre aux œuvres de création. C'est pourquoi elle soutient activement la création et la diffusion artistiques, en articulation avec les autres dispositifs structurels et sectoriels existants, aux niveaux régional, national et européen.

Par son action en direction des acteurs de la création, la ville de Strasbourg accompagne l'émergence des talents et des projets ainsi que la diversité culturelle et artistique. Elle soutient également le développement autant que la consolidation de projets ambitieux ainsi que des dynamiques de réseaux, de même que les correspondances et les synergies entre les différents acteurs.

Pour la mise en œuvre de ces orientations prioritaires, la ville de Strasbourg porte une attention particulière aux équipes et aux projets qui attestent d'une exigence culturelle et artistique affirmée.

Ces projets doivent être en phase avec les enjeux contemporains liés aux évolutions des secteurs en termes de rayonnement au niveau local, national et international, d'ancrage territorial, d'action culturelle (accessibilité, éducation, citoyenneté), de développement des audiences et d'effets structurants.

Aussi, le soutien de la ville de Strasbourg est déterminé par l'engagement et la capacité des acteurs à déployer, en lien avec leurs activités de création et/ou de diffusion, des actions d'intérêt général contribuant à la vie de la cité, à son développement culturel et citoyen et à sa diversité.

Une précédente convention a été signée entre la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin, la ville de Strasbourg et l'association pour la période 2013-2016. Le bilan de cette convention et le projet à l'appui d'une demande de renouvellement pour la période 2017-2020 ont été présentés en comité de suivi le 13 octobre 2016.

**Considérant que** le nouveau projet présenté par l'association participe des politiques décrites ci-dessus, la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg décident de passer convention avec l'association pour la période 2017-2020 dans les termes ci-dessous.

## **Article 1 : objet de la convention**

Par la présente convention :

- l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à assurer les missions et mettre en œuvre le projet artistique et culturel définis à l'article 3
- les partenaires financiers s'engagent à soutenir conjointement la réalisation de ce projet pour la durée concernée selon les modalités et les conditions définies à l'article 4, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits dans les budgets correspondants.

## **Article 2 : durée de la convention et renouvellement**

La convention est établie pour une période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Son entrée en vigueur est soumise à la condition suspensive de la réception par les partenaires financiers d'un exemplaire signé par le Président de l'association.

Son éventuel renouvellement est subordonné à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 6 de la présente convention.

## **Article 3 : missions et projet artistique et culturel de l'association**

### **a) Missions**

Les missions de la Choucrouterie répondent à des objectifs statutaires portés par un projet artistique et culturel qui définit le cadre de son intervention. L'association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux. Elle a pour objet de favoriser, développer et promouvoir la culture en Alsace dans les champs d'intervention qui sont les siens : artistique, culturel, éducatif et social.

Elle produit, réalise, crée et diffuse des spectacles vivants destinés à tous les publics, ainsi que d'autres formes d'expression artistique, dont des productions artistiques amateurs.

Elle anime et gère deux petites salles de spectacles mais se produit aussi sur l'ensemble du territoire.

### **b) Projet artistique et culturel**

La Choucrouterie s'engage à mettre en œuvre, sur la période 2017-2020, le projet artistique et culturel joint en annexe I centré sur une démarche de sauvegarde, transmission et réinterprétation de la culture régionale et se déclinant selon les axes suivants :

- Créations originales, adaptations et résidences

- Formation en immersion et accompagnement professionnel de jeunes artistes, en collaborant avec l'association CACTUS
- Coproductions et partenariats régionaux et transfrontaliers
- Actions culturelles en direction de tous les publics, notamment les publics jeunes et les publics spécifiques (personnes handicapées, personnes âgées, personnes en situation de précarité)
- Rayonnement territorial sur le site de la Choucrouterie et sur les territoires du Grand Est et transfrontaliers

#### **Article 4 : contributions des partenaires financiers**

Le coût total de ce projet sur la durée de la convention est évalué à 3 560 000€ conformément aux budgets prévisionnels joints en annexe II.

##### **a) Pour la Région Grand Est**

Une subvention globale prévisionnelle de 93 000€ (quatre-vingt-treize mille euros) est accordée par la Région Grand Est au titre de sa participation au financement du projet artistique et culturel de La Choucrouterie pour l'année 2017.

Au titre des années 2018, 2019 et 2020, la Région déterminera son concours financier au vu des budgets prévisionnels et actualisés, du suivi réalisé dans les conditions prévues aux articles 8 et 11 et dans la limite des crédits votés au budget de la Région, dans le cadre d'une convention financière bilatérale.

##### **b) Pour le Département du Bas-Rhin**

Une subvention de 54 000 € (cinquante-quatre mille euros) est accordée par le Département du Bas-Rhin au titre de sa participation au financement du projet artistique et culturel de la Choucrouterie pour l'année 2017.

Au titre des années 2018, 2019 et 2020, le Département déterminera son concours financier au vu des budgets prévisionnels et actualisés, du suivi réalisé dans les conditions prévues aux articles 8 et 11 et dans la limite des crédits votés au budget du Département du Bas-Rhin. Une convention financière bilatérale sera conclue annuellement.

##### **c) Pour la ville de Strasbourg**

Pendant la durée de la convention, la ville s'engage à soutenir par une subvention annuelle la mise en œuvre du projet artistique et culturel de l'association défini à l'article 3.

Une subvention de 93 000 € (quatre vingt treize mille euros) a été accordée par la ville de Strasbourg au titre de sa participation au financement du projet artistique et culturel de la Choucrouterie pour l'année 2017.

Pour les années 2018, 2019 et 2020, après analyse du bilan de l'année écoulée réalisé dans les conditions prévues aux articles 6 et 8 de la présente convention et examen des budgets prévisionnels actualisés, la ville de Strasbourg propose de soumettre au vote du Conseil Municipal l'inscription, au titre des exercices concernés, de crédits correspondants à une reconduction à l'identique du montant accordé en 2017. Le montant total envisagé pour la période 2017-2020 s'élève donc à 372 000€.

### **Article 5 : modalités de versement des contributions financières**

Les contributions financières sont créditées au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements sont effectués au compte suivant :

Titulaire	Domiciliation	Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé R.I.B
A.P.C.A.	CCM du Val de Villé	10278	01320	00021030245	58

#### **a) Pour la Région Grand Est**

Pour l'exercice 2017, le versement de la subvention s'effectuera dans le cadre d'une convention financière bilatérale, selon les modalités suivantes :

- Une avance de 50% en début d'exercice, sur présentation d'une demande écrite signée par le représentant légal de la structure bénéficiaire, accompagné le cas échéant du projet et du budget pluriannuels actualisés ;
- Le solde annuel sur présentation d'un bilan quantitatif et financier provisoire de l'année écoulée, ainsi que des copies des documents de communication faisant apparaître le logo de la Région et la mention de son soutien. Si la communication ne mentionne pas le soutien régional ou ne respecte pas la charte d'utilisation du logo de la Région, l'aide régionale sera réduite de 5%.

Pour les exercices 2018, 2019 et 2020, le versement des subventions s'effectuera selon les règles en vigueur au moment de leur octroi.

Les demandes de versement devront être envoyées par courrier électronique, à l'adresse suivante : versements-culture@grandest.fr.

L'objet du courrier électronique devra mentionner le numéro de dossier D1701244. Le courrier de demande signé par le représentant légal, le RIB et les pièces justificatives prévues par la convention devront être joints au courrier électronique de façon individualisée au format PDF.

Le comptable assignataire de la dépense est le Payeur Régional.

### **b) Pour le Département du Bas-Rhin**

Pour l'exercice 2017, la subvention a été versée en deux fois, un acompte de 19 000 € au premier semestre au vu du projet d'activités 2017 et du plan de financement, le solde après réception du bilan d'activités et du bilan financier 2016.

Pour les exercices 2018, 2019 et 2020, le versement s'effectuera dans le cadre d'une convention financière bilatérale spécifique de la manière suivante :

- un acompte de 50% en début d'exercice sous réserve de la production d'un document précisant le déroulement des principales opérations de l'année antérieure, complété d'une présentation succincte de la situation financière de l'association, d'un programme prévisionnel d'activités et d'un plan de financement.
- le versement du solde de 50% au cours du second semestre au vu de la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice N-1.

### **c) Pour la ville de Strasbourg**

La présente convention d'objectifs se traduit par une convention financière annuelle spécifique **bilatérale** définissant les modalités de l'intervention financière de la ville. Celle-ci fait suite à une demande écrite sur dossier cerfa disponible sur le site strasbourg.eu, demande devant être signée par le représentant légal de la structure bénéficiaire et transmise à la Direction de la culture avant le 30 septembre de l'année précédant l'exercice concerné.

Pour la ville de Strasbourg, le comptable assignataire de la dépense est le Receveur des Finances de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole.

### **Article 6 : comité de suivi et évaluation finale**

Il est créé un comité de suivi, composé des partenaires signataires de la présente convention, pour la durée de cette dernière.

Le comité de suivi est une instance technique qui a pour vocation de suivre l'exécution de la présente convention et de proposer les réajustements qui pourraient apparaître nécessaires.

Il se réunit au moins une fois par an à l'initiative de l'association ou de l'un des partenaires. Il pourra en tant que de besoin, et sous réserve de l'accord de tous les partenaires, associer des personnalités extérieures qualifiées.

Au cours du dernier semestre de l'année 2020, il se réunit pour procéder à l'évaluation d'ensemble de la convention. Pour ce faire, l'association s'engage à fournir, au moins 6 mois avant le terme de la convention, un bilan provisoire, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions, dans les conditions précisées à l'annexe III de la présente convention.

#### **Article 7 : Contrôle des partenaires financiers**

Les partenaires financiers contrôlent annuellement, ainsi qu'à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions au titre duquel cette contribution est accordée. Ils peuvent exiger le remboursement de la quote-part excédentaire de la contribution financière.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires financiers dans le cadre du suivi et de l'évaluation prévus à l'article 5. L'association s'engage à faciliter l'accès à toute pièce justificative dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

#### **Article 8 : Obligations**

L'association s'engage à :

- utiliser l'intégralité des fonds octroyés pour mener à bien le projet décrit dans la présente convention et mettre en œuvre, conformément à son objet associatif, tous les moyens nécessaires à sa réalisation ;



- fournir aux partenaires financiers dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice :
  - les comptes annuels et le compte rendu financier des actions qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention
  - le rapport annuel d'activité de l'association comprenant les éléments mentionnés à l'annexe III ;
- remettre aux partenaires financiers avant le 30 juin 2019, un bilan des activités, descriptif et chiffré, couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention ;
- prévenir les partenaires financiers de tout retard pris dans l'exécution de la présente convention ;
- aviser les partenaires financiers, dans un délai d'un mois, de tout changement survenu dans son administration ou sa direction, et transmettre dans ce cas aux partenaires financiers ses statuts actualisés ainsi que la copie des déclarations faites à l'occasion de ces modifications, enregistrées par le Tribunal d'Instance de Strasbourg ;
- faire figurer de manière lisible les logos de la Région Grand Est, du Département du Bas-Rhin et de la ville de Strasbourg , ainsi que la mention in extenso « avec le soutien de la Région Grand Est, du Département du Bas-Rhin et de la ville de Strasbourg » dans toute action de communication de l'association en direction des médias et du grand public, et sur tous les supports de communication (tracts, affiches, dépliants, sites internet...) relatifs aux actions soutenues par les partenaires financiers.

Il est interdit à l'association ayant reçu les contributions financières détaillées à l'article 4 ci-dessus d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises.

### **Article 9 : responsabilité**

L'association conserve l'entière responsabilité des actions et missions exercées par elle, y compris celles visées par les stipulations de la présente convention, sans que la responsabilité des partenaires financiers ne puisse être recherchée.

### **Article 10 : avenant**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires financiers et l'association. Les avenants font partie de la présente convention et sont soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

### **Article 11 : procédures et sanctions en cas de retard ou d'inexécution**

En cas d'inexécution, partielle ou totale, de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention, ou en cas de retard substantiel dans l'exécution par l'association, sans l'accord écrit des partenaires financiers, ceux-ci peuvent soit exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après avoir examiné les justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants. Les partenaires financiers en informent l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **Article 12 : annexes**

Les annexes I, II et III font partie intégrante de la présente convention.

## **Article 12: résiliation**

La présente convention se trouvera résiliée de plein droit, et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas de force majeure reconnus par la loi.

De même, la convention sera résiliée de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité ou d'impossibilité pour l'association d'achever sa mission.

Par ailleurs, en cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la réception (ou première présentation) d'une lettre motivée, par envoi recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Le cas échéant, il sera procédé, par l'association, au reversement en totalité ou en partie des montants versés par les partenaires financiers, en dehors des cas de force majeure évoqués au 1<sup>er</sup> paragraphe de cet article.

## **Article 13 : litiges**

En cas de désaccord relatif à la validité, l'exécution ou l'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de privilégier la voie d'un règlement amiable.

Ainsi à tout moment, à la demande de l'une ou de l'autre des parties, une réunion de conciliation peut être organisée en cas de besoin.

Au cours de cette réunion, un arrangement amiable est convenu, ou il peut être décidé de faire appel à une mission de médiation désignée par le Tribunal administratif de Strasbourg, par application des articles L.213-1 à L.213-10 du Code de justice administrative.

A défaut d'avoir pu aboutir à un tel règlement amiable dans un délai raisonnable, le Tribunal administratif de Strasbourg pourra être saisi par la partie la plus diligente.

Fait à Strasbourg, le

Pour l'association

Le Président

Pour la Région Grand Est

Le Président du Conseil régional

Francis HIRN

Pour le Département du Bas-Rhin

Le Président du Conseil  
départemental

Pour la Ville de Strasbourg

Le Maire

Frédéric BIERRY

Roland RIES

**Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2017-2020**  
**Association pour la Promotion de la Culture Alsacienne- Théâtre**  
**de la Choucrouterie**

**ANNEXES**

**Annexe I**  
**Projet artistique et culturel 2017-2020**

**APCA – THEATRE DE LA CHOUCROUTERIE**  
**PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS 2017– 2020**



**APCA – Théâtre de la Choucrouterie**

**20 rue Saint-Louis**

**67000 Strasbourg**

**03 88 36 07 28**

[www.theatredelachouc.com](http://www.theatredelachouc.com)

**Direction : Roger SIFFER**

**Contact :**

**Production : Caterina Autelitano – 03 88 24 96 61 –**

[caterina@theatredelachouc.com](mailto:caterina@theatredelachouc.com)

**Comptabilité : Claudia Meinhart – 03 88 24 96 64 –**

[claudia@theatredelachouc.com](mailto:claudia@theatredelachouc.com)

**Le Théâtre de la Choucrouterie est géré par l'APCA (Association pour la Promotion de la Culture en Alsace) dont le Président est M. Francis HIRN et le directeur est M. Roger SIFFER.**

**Avec le soutien : Ministère de la Culture et la Communication – DRAC Région Grand Est, Région Grand Est, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Conseil Départemental du Haut-Rhin, Ville de Strasbourg-Eurométropole, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Crédit Mutuel Centre Est Europe, CroisiEurope, RG Peinture Guy Riss, Aquatique Show International, Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle.**

***Licences : 5N° 670037 – 6N° 670038***

SOMMAIRE	p 15
<b>L'INTRODUCTION</b>	p 16
<b>1. <u>LES CREATIONS</u></b>	p 18
▶ <u>Les créations originales</u>	p 19
- Pour la saison 2016/2017	p 19
- Pour la saison 2017/2018	p 21
- Pour la saison 2018/2019	p 23
- Pour la saison 2019/2020	p 24
▶ <u>Les créations-reprises</u>	p 25
<b>2. <u>LES RESIDENCES ET LES ACCUEILS</u></b>	p 27
▶ <u>Les résidences</u>	p 27
- En 2017	p 27
- En 2018	p 28
▶ <u>Les accueils</u>	p 29
- En 2017	p 29
- En 2018	p 30
▶ <u>Les accueils de jeunes créateurs</u>	p 34
<b>3. <u>LES DIFFUSIONS</u></b>	p 36
▶ <u>Les créations du Théâtre de la Choucrouterie hors revue et tournée d'été)</u>	p 36
- En 2017	p 36
- En 2018	p 37
▶ <u>Les tournées d'été</u>	p 37
▶ <u>Les revues satiriques</u>	p 38
▶ <u>Les productions du Théâtre de la Choucrouterie hors-les-murs</u>	p 39
- En 2017	p 39
- En 2018	p 40
<b>4. <u>LES COPRODUCTIONS ET LES PARTENARIATS</u></b>	p 41
▶ <u>Les coproductions</u>	p 41
▶ <u>Les partenariats</u>	p 41
<b>5. <u>LES FORMATIONS</u></b>	p 43
<b>6. <u>LES ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES</u></b>	p 45
<b>7. <u>LES MOYENS HUMAINS DU THEATRE DE LA CHOUCROUTERIE</u></b>	p 46
<b>8. <u>LA RECONNAISSANCE DU KABARET RHENAN</u></b>	p 46
<b><u>AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'UNESCO</u></b>	
<b>LA CONCLUSION</b>	p 47

## **L'INTRODUCTION**

Depuis sa création en 1984, le Théâtre de la Choucrouterie s'est fixé comme mission de favoriser, de développer et de promouvoir la culture en Alsace à travers des actions, des activités professionnelles ou en voie de professionnalisation dans les champs d'intervention qui sont les siens : artistique, culturel, éducatif et social.

C'est un outil de création, de production, de diffusion et d'accueil de spectacles vivants professionnels ainsi que d'autres formes artistiques dont les productions amateurs. La sensibilisation et le développement des publics ainsi que la formation initiale ou professionnelle sont également au cœur de son projet artistique et culturel.

Le Théâtre de la Choucrouterie s'est toujours positionné dans une optique différente de l'économie traditionnelle de la culture. Son objectif est de proposer un espace d'expression aux créateurs et aux interprètes avec un souci constant de recherche de nouveaux talents et de mise en place d'une programmation éclectique avec des spectacles dont la qualité artistique correspond aux attentes du public.

Les axes fondateurs de son projet artistique sont la forme cabaret et la langue alsacienne. Cependant, le Théâtre de la Choucrouterie est également ouvert au monde, à toutes les formes, à toutes les écritures et à toutes les langues. Mais, Roger Siffer, directeur du théâtre, a la volonté d'inscrire le dialecte régional dans le futur et non pas dans le passé, « l'alsacien n'a d'intérêt que s'il est parlé ».

Proposer aujourd'hui un projet artistique et culturel pour le Théâtre de la Choucrouterie, c'est engager l'équipe de l'association et tous les partenaires vers une nouvelle étape de son histoire.

Cette nouvelle période s'ouvre dans un contexte difficile : processus de mondialisation assorti de crises économiques et financières successives, redéfinition des contours et des compétences des collectivités territoriales, nécessité plus forte de légitimer la dépense publique, emprise des industries culturelles de masse sur l'économie du secteur, changement des pratiques des spectateurs à l'ère du numérique. Dans le même temps, l'esthétique théâtrale s'est fortement renouvelée, et l'offre s'est diversifiée.



**Il s'agit, dans ce contexte « complexe », d'affirmer la nécessité d'une présence forte du Théâtre de la Choucrouterie dans le paysage régional.**

**Ainsi, le projet artistique et culturel du Théâtre de la Choucrouterie sur la période 2017-2020 demeurera centré sur une démarche de sauvegarde, de transmission et de réinterprétation de la culture régionale. Il s'inscrit sur plusieurs principes :**

- ▶ Les créations**
- ▶ Les résidences et les accueils**
- ▶ Les diffusions**
- ▶ Les coproductions et les partenariats**
- ▶ Les formations**
- ▶ Les actions culturelles et artistiques**
- ▶ Les moyens humains du Théâtre de la Choucrouterie**
- ▶ La reconnaissance du Kabaret rhénan au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

## **1. LES CREATIONS**

### **1 à 2 créations par an**

Elles passent par la « commande » faite à un artiste ou à une équipe artistique de créer un spectacle sous la bannière du Théâtre de la Choucrouterie.

### **1 création « revue satirique » par an**

Chaque année, elle constitue le socle de la saison, tant d'un point de vue de la notoriété et du nombre de représentations (80 à 100) que du public mobilisé (14 000). En français dans une salle, en alsacien dans l'autre, elle traite de l'actualité politique locale ou nationale et des thèmes de société en sketches et en chansons.

### **1 création musicale « tournée d'été » par an**

C'est le rendez-vous estival du Théâtre de la Choucrouterie (juillet et septembre). Elle est diffusée dans toute l'Alsace et à Offenbourg (10 représentations en moyenne) et rassemble près de 10 000 spectateurs.

La création implique de tout mettre en œuvre pour concrétiser une idée : recherche d'auteurs de textes, recherches historiques, ethnographiques, sociologiques, adaptation d'une pièce en alsacien, recherche de compositeurs ou de pièces musicales existantes ou à créer (écriture, compositions et arrangements), mise en scène, scénographie, lumières, répétitions, etc...

L'écriture des spectacles se veut résolument contemporaine soit :

- texte écrit en français et adapté en alsacien
- texte écrit directement en dialecte

Plus que jamais, il nous faut réaffirmer l'importance de la création en restant attentifs à articuler les désirs et le cheminement des artistes avec les interrogations et les attentes du public.

Une des thématiques importantes retenues est le lien avec l'actualité ou l'histoire régionale.

Les créations font l'objet d'une première diffusion au Théâtre de la Choucrouterie puis partent en tournée.

## **► Les créations originales**

Les créations originales de la saison 2016/2017 sont les suivantes :

### **« Le Miggess de Guygess », one man show en français de Guy Riss (5 représentations du 21 au 25 septembre 2016)**

Texte et jeu : Guy Riss - Mise en scène : Céline d'Aboukir - Chorégraphie : Bruno Uytter - Régie : Olivier Aguilar - Lumières : Cyrille Siffer  
Coproducteur : RG Production et APCA – Théâtre de la Choucrouterie.

Il y a quoi dans ce Miggess ? Was geb't's ? Sche parle de mon enfance, du foetus jusqu'au lapsus, du BAC, de l'adolescence avec l'acné et l'Akmi Dieu de l'Inde, du cinéma « Ghost » et du Rouge d'Ottrott !, du presque plus beau village du monde, de la drague au bal, de la balle de foot, de l'internet, de cauchemars et de beuveries, de la première relation sexuelle, de la deuxième relation sexuelle, de la troisième... et après c'est top secret. Mais ce spectacle parle aussi des asticots, des conscrits, des Schnäcke de Rosheim, bref de la vie. Du Guygess avec plus de Miggess que du Guygess ou vice versa (un verre !!!)

### **« D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe », café-théâtre en alsacien avec surtitrage en français (8 représentations du 7 au 16 octobre 2016)**

« Le père Noël est une ordure » en alsacien surtitré en français

Texte : Josiane Balasko, Marie-Anne Chazel, Christian Clavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Bruno Moynot

Traduction : Yannick Hornecker - Adaptation : Roger Siffer - Mise en scène : Sébastien Bizzotto - Avec : Laurence Bergmiller, Arthur Gander, Nathalie Muller, Guy Riss, Jean-Pierre Schlagg, Dany Sohn

Lumières : Cyrille Siffer - Scénographie et costumes : Agnès Bourgeois

Quand la troupe du Splendid a créé « Le père Noël est une ordure » en 1979, ce fut une immense provocation mais aussi un énorme succès car derrière l'humour méchant (Galgen humor) se cachait aussi une vraie satire sociale et même un peu de tendresse. Grâce à la truculence de la langue alsacienne et l'énormité de certaines expressions, l'adaptation de la pièce « Le père Noël est une ordure » en « D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe » devient une véritable bombe humoristique.

Cette création a obtenu un soutien spécifique de la Région Grand Est.

Le surtitrage en français de l'ensemble du spectacle a été utilisé pour la première fois à cette occasion.

### **23<sup>e</sup> Revue satirique 2016/2017, cabaret en alsacien et en français**

**« Droits d'asile de fous !! – Narrestall !! » (85 représentations en alsacien et 85 représentations en français de novembre 2016 à avril 2017)**

Texte : Equipe de la Chouc', Gilles Chavanel, Maxime Daumas, Dominique Grylla, Julien Téhème - Mise en scène : Pierre Diependaële, Etienne Fanteguzzi et Louis Ziegler – Lumières : Cyrille Siffer - Scénographie, costumes et accessoires : Carole Delfenre, Pauline Squelbut et leur équipe Avec : Laurence Bergmiller, Sébastien Bizzotto, Arthur Gander, Margaux Lagleize, Susanne Mayer, Guy Riss, Jean-Pierre Schlagg, Roger Siffer Piano : Erwin Siffer et Jean-René Mourot en alternance.

Cette 23<sup>e</sup> revue satirique se moque de tout et de tout le monde. Elle passe à la moulinette les politiques locaux, se moque des Lorrains, parle de la montée des nationalismes et autres populismes, du Racing, taille un costard à « Chilbert » de Colmar et caricature l'actualité marquante de l'année. Elle n'oublie pas non plus d'égratigner au passage quelques phénomènes de société en sketches ou en chansons. L'important c'est de rire.

### **Soirée jazz (1 représentation le 24/6/2017)**

Ethereal Quartet – Avec : Michael Alizon (Saxophone), Gabin Henri (Batterie) Gautier Laurent (Contrebasse), Erwin Siffer (Piano)

Ce quartet à tendance Hard Bop regroupe quatre musiciens d'exception. Ils se retrouvent autour d'une relecture du jazz des années 60/70 et de compositions. Les morceaux se construisent comme une conversation, motivés par une écoute mutuelle et une réactivité sans faille, une volonté de reconstruire dans l'instant.

Répertoire enivrant, entre tradition, hard-bop et modernité, repu de groove et de feeling. Derrière chaque chorus, Ethereal Quartet est une invitation au voyage.

### **31<sup>e</sup> tournée d'été : « La Chouc' se met sur son 31 – Owe hui unte pfui » (10 représentations en juillet et septembre 2017)**

3 danseurs (Karim Barbouchi, Fanny et Noémie George), 5 musiciens (Christian Clua, Quentin Geiss, Michel Ott, Franck Wolf, Pilou Wurtz), 7 choristes (Fayssal Benbahmed, Laurence Bergmiller, Sébastien Bizzotto, Sophie Dugler, Susanne Mayer, Roger Siffer, Morgan Spengler) – Programmation musicale : Roger Siffer Arrangements : Michel Ott – Textes : Clémentine Duguet - Lumières : Yann Argenté

Comme c'est la 31<sup>e</sup> tournée d'été du Théâtre de la Choucrouterie, on va se mettre sur notre 31, c'est-à-dire se faire belle, se faire beau. Ce spectacle multilingue, multi-arts (chansons, sketches, danses, hip hop, rock) parlera donc de froufrous, mais aussi de sorties festives où on se fait chic. Bref, tout à fait

exceptionnellement – et ça se reproduira plus – la Chouc' fera dans l'élégance.

D'ailleurs, le public pourrait « faire avec » et venir chic avec crinoline, smoking (lack mich am Arsch frack), chapeau melon ou claque, toilettes et autres couvre-chefs inspirés de la reine d'Angleterre.

Cette 31<sup>e</sup> tournée sera ticket chic, ticket Chouc'...

Comme chaque année, à la fin du concert, nous quêterons à l'ancienne : œufs, farine, confiture et autres Schnaps car « pour bien aimer un pays, il faut le manger, le boire et le chanter ».

Alors, faites-vous beau et venez chanter avec nous !!!

Les créations originales de la saison 2017/2018 seront les suivantes :

**« Henner chez les Yennisch », one man show multilingue avec surtitrage en français (6 représentations du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2017)**

Texte : Roger Siffer - Mise en scène : Jean-Pierre Schlagg – Avec : Stéphane Jost - Lumières : Cyrille Siffer

On les appelle les gitans blonds. Ils étaient nomades mais pas tziganes, ce sont les Yennisch. Ils vivent de petits métiers : rétameurs, aiguseurs de ciseaux, fabricants de paniers. De nombreuses chansons évoquent ces activités. Ils ont leur propre langue dont on signale l'existence dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un mélange d'alémanique, de yiddish et de mots à eux. Cette langue est compréhensible par eux seuls. Les héros de la population Yennisch s'appellent Henner, sa femme Philomène et leur fils Franz. Des blagues par dizaines racontent leurs excès. Elles ont été collectées par Béatrice et Freddy Sarg.

Dans une mise en scène de Jean-Pierre Schlagg, le jeune comédien-musicien Stéphane Jost du théâtre de Lembach, dira en français l'histoire de ces voyageurs, chantera, en plusieurs langues, leurs métiers et racontera en alsacien des blagues de Henner (surtitrées en français).

Le Théâtre de la Choucrouterie a signé pour ce spectacle une convention de partenariat avec l'OLCA pour un soutien à la mise en scène.

**24<sup>e</sup> Revue satirique 2017/2018 « En marche pour les uns, am Arsch pour les autres », cabaret en alsacien et en français (78 représentations en alsacien et 78 représentations en français du 10 novembre 2017 au 8 avril 2018)**

Texte : Equipe de la Chouc' – Avec 9 comédiens survoltés : Laurence Bergmiller, Sébastien Bizzotto, Arthur Gander, Margaux Lagleize, Susanne Mayer, Guy Riss, Nathalie Sand, Jean-Pierre Schlagg, Roger Siffer - 3 pianistes de jazz qui alternent au fil des représentations : Jean-René Mourot, Erwin Siffer,

Thomas Valentin - 3 metteurs en scène : Pierre Diependaele, Etienne Fanteguzzi et Louis Ziegler - Lumières : Cyrille Siffer.

Cette 24<sup>e</sup> revue satirique se moquera encore de tout et de tout le monde en sketches et en chansons. Les politiques locaux, l'actualité marquante de l'année et les phénomènes de société n'y échapperont pas. Elle se jouera simultanément en alsacien dans une salle et en français dans une autre, les comédiens courant d'une salle à l'autre pour vous faire rire dans les deux langues.

24<sup>e</sup> revue !!! 2 und 4 macht 6

Sex esch ken Zahl... s'esch e Hobby

### **Les soirées « Carte Blanche » (4 représentations de janvier à avril 2018)**

Ce rendez-vous est fixé le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois. Le principe de la « Carte Blanche » est de permettre à un comédien/ne de la revue de proposer un spectacle unique et inédit avec 2 ou 3 invités surprises. Il y aura 3 soirées « Carte Blanche » en français et 1 en alsacien.

#### En français :

Mardi 9 janvier 2018 : Sébastien Bizzotto & invités

Mardi 6 février 2018 : Margaux Lagleize & invités

Mardi 3 avril 2018 : Arthur Gander & invités

#### En alsacien :

Mardi 6 mars 2018 : Guy Riss & invités

### **« Dîner-spectacle en jazz » (3 représentations de janvier à mars 2018)**

Le Théâtre de la Choucrouterie vous propose une soirée jazz au Restaurant, un mardi par mois, organisée successivement par les 3 pianistes de la revue : Jean-René Mourot, Erwin Siffer et Thomas Valentin. Chacun d'eux invitera un artiste pour vous proposer un duo jazz, chansons...

Beau mariage entre la gastronomie et la musique.

Mardi 16 janvier : Thomas Valentin & invité

Mardi 13 février : Erwin Siffer et invité

Mardi 20 mars 2018 : Jean-René Mourot & invité

### **« Hélène, l'autre 2 Beauvoir » (9 représentations du 3 au 13 mai 2018).**

Nous fêtons, en 2018, le 50<sup>e</sup> anniversaire des événements de Mai 68. Le Théâtre de la Choucrouterie a décidé de commémorer cette période historique à sa manière en parlant d'Hélène de Beauvoir, sœur de Simone et peintre renommée qui a vécu de 1963 à sa mort en 2001 à Goxwiller près d'Obernai. En Mai 68, elle engage son art au service de la réalité quotidienne.

Ses peintures pleines de fureur et d'espoir représentent la jeunesse ayant bouleversé la France. Elle s'engage également dans l'association « SOS Femmes Solidarité » qui lutte contre les maltraitances faites aux femmes. Elle dénonce aussi l'oppression des femmes dans ses tableaux. Elle a été exposée de Paris à New York en passant par Milan, Berlin et Tokyo.

Cathy Bernecker, seule en scène, relatera la vie et l'œuvre de cette femme d'exception. Le texte et la mise en scène seront réalisés par Christian Hahn.

Cette nouvelle création sera coproduite par le Musée Würth France Erstein qui organise une grande exposition des œuvres d'Hélène de Beauvoir à partir du 28 janvier 2018.

**« Ciel ! Mon mari est muté en Alsace », les 10 ans (1 représentation exceptionnelle – le 9 juin 2018 - Coréalisation avec le Point d'Eau d'Ostwald)**

« Ciel ! Mon mari est muté en Alsace » est sans doute le spectacle le plus diffusé du Théâtre de la Choucrouterie (+ de 28500 spectateurs). Adapté du livre de Laurence Winter et mis en scène par Sébastien Bizzotto, il est interprété par Céline D'Aboukir et Raphaël Scheer. « Ciel ! Mon mari est muté en Alsace » tourne depuis 10 ans. Pour fêter ça (au Point d'Eau), la Chouc' transformera le spectacle en véritable feu d'artifice grâce à de nombreux invités du monde artistique qui seront insérés dans les différentes saynètes du show ce qui permettra un véritable délire.

**32<sup>e</sup> tournée d'été 2018, « La Chouc' vous sort le grand jeu - Ein schönes Spiel, spielich mit dir » , spectacle multilingue de chansons, de sketches, de danses acrobatiques et hip hop (juillet et septembre 2018- 8 à 10 représentations)**

**Programmation en cours**

A priori, les créations originales envisagées pour la saison 2018/2019 seront les suivantes :

Le Théâtre de la Choucrouterie envisage d'ouvrir la saison avec une création écrite par Arthur Gander et Patrice Muller autour du **« Racing club de Strasbourg »** (septembre 2018).

**25<sup>e</sup> Revue satirique 2018/2019, cabaret en alsacien et en français (novembre 2018 à avril 2019)**

**33<sup>e</sup> tournée d'été 2019, spectacle multilingue de chansons, de sketches, de danses acrobatiques et hip hop (juillet et septembre 2019- 8 à 10 représentations)**

**1 à 2 créations originales par an**

A titre d'exemple, les créations originales envisagées pour la saison 2019/2020 seront les suivantes :

**26<sup>e</sup> Revue satirique 2019/2020, cabaret en alsacien et en français (novembre 2019 à avril 2020).**

**34<sup>e</sup> tournée d'été 2020, spectacle multilingue de chansons, de sketches, de danses acrobatiques et hip hop (juillet et septembre 2020 – 8 à 10 représentations)**

**1 à 2 créations originales par an.**



## **► Les créations – reprises**

En 2017, le Théâtre de la Choucrouterie a décidé de reprendre des spectacles qui ont connu de beaux succès les saisons antérieures.

**« Em Guygess siner Miggess », one man show en alsacien de Guy Riss (4 représentations du 18 au 22 avril 2017 + 2 représentations le 11 et 13 mai 2017.**

**« Le Miggess de Guygess », one man show en français de Guy Riss (1 représentation le 12 mai 2017)**

**« Cuisine fusion-nelle », théâtre en français (10 représentations (du 17 au 28 mai 2017)**

Texte : Arthur Gander assisté de Felix S. Felix - Mise en scène : Jürgen Flügge  
Lumières : Igor Gander - Construction : Olivier Aguilar

Albert Bosch, un nom bien d'ici, mais qui pourrait aussi être d'ailleurs. Albert est issu d'une descendance de cuisiniers qui le prédestine à reprendre l'affaire familiale. Lorsqu'un soir il revient, à contre cœur, donner la main dans le restaurant de son père, il se retrouve seul en cuisine. Lui pensait pouvoir régler ses comptes, mais le lieu et les victuailles qui l'entourent vont raviver en lui des souvenirs, des envies, des connaissances, qui ouvriront de nouvelles perspectives et révéleront des secrets à la fois drôles et touchants. « La Douce Bouillie » des Frères Grimm, le mythe de Cronos, les délices de la malbouffe ou encore les pelures d'oignons sont autant d'ingrédients qui vont emmener Albert et les clients du restaurant dans une aventure où la cuisine aura aussi son mot à dire. Et si cette cuisine était... vivante ? C'est en cuisinant en direct et avec humour devant le public qu'Albert trouvera peut-être des réponses venant d'ici et d'ailleurs...

**« D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe », café-théâtre en alsacien avec surtitrage en français (5 représentations du 20 au 24 septembre 2017)**

**« Le père Noël est une ordure » en alsacien surtitré en français**

**« Les Sorcières », théâtre musical en français (5 représentations tous publics + 3 représentations scolaires gratuites du 4 au 8 octobre 2017)**

Texte : Jacques Roehrig, Roger Seiter et Yan Gilg

Dramaturgie et mise en scène : Yan Gilg

Avec : Yan Gilg, Nathalie Mercier, Hugo Roth, Sélia Setodzo, Alexia Walter

Scénographie : Compagnie les Bâtisseurs d'Instants

Lumières : Cyrille Siffer

Coproduction : Cie Mémoires Vives – APCA – Théâtre de la Choucrouterie

**La Compagnie Mémoires Vives est conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Grand Est), le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et la Ville de Strasbourg.**

**Entre le crépuscule du Moyen Âge et l'Aube des Lumières, au cœur de l'Europe humaniste, un vent de folie saisit les terres du Saint-Empire romain germanique, s'en prenant à toutes celles qui s'écartaient de la norme : guérisseuses ou accoucheuses, riches veuves ou pauvresses, vieillardes et estropiées, fillettes ou bébés parfois. Exacerbant les troubles passions de populations en proie aux guerres et aux misères, d'implacables juges envoyèrent au bûcher des cohortes de « sorcières » honnies par tous, au terme de simulacres de procès et après d'atroces tortures.**

**Dans un univers scénographique digne du « Nom de la Rose », entre clarté obscure et rires sataniques, dans une mise en scène oscillant entre humour et horreur, on se demande qui sont les vrais démoniaques, les « précieux » barbares...**

## **2. LES RESIDENCES ET LES ACCUEILS**

### **► Les résidences**

Nous voulons via le développement des résidences favoriser au sein du théâtre l'installation dans la durée des artistes. Les résidences de travail aboutissent à des rendez-vous publics. Certains sont placés au cœur du temps de travail : débats, répétitions publiques. D'autres ont un aspect événementiel : spectacles, festivals, tournée d'été.

A titre d'exemple, le Théâtre de la Choucrouterie a accueilli/accueillera en résidence en 2017 :

- L'Ecole de Cabaret C.A.C.T.U.S pour la création du spectacle bilingue « **L'humour d'en Haut et l'humour d'en Bas** ». (avril à juin 2017).
- Nicole Mouton (association Argaya) pour la création de son spectacle « Rien plus rien au monde » de Massimo Carlotto joué au festival Off d'Avignon 2017 à l'Albatros (7 au 30 juillet 2017).
- Julien Téhème pour la création de sa pièce « **Faut qu'on parle** » (mars à mai 2017).
- La troupe de l'A.R.T.U.S pour la création du spectacle « **La Cantatrice Chauve** » (juin 2017).
- Jean-Pierre Schlagg et Stéphane Jost pour la création du spectacle « **Henner chez les Yennisch** » (août à septembre 2017).
- La Cie Mémoires Vives pour la reprise du spectacle « **Sorcières** » coproduit avec le Théâtre de la Choucrouterie (septembre 2017 et octobre 2017).
- La troupe du spectacle « **D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe** » pour la reprise au Théâtre de la Choucrouterie (septembre 2017).
- Roger Siffer et son équipe pour la création de la **revue satirique 2017/2018** (octobre – novembre 2017).

En 2018, le Théâtre de la Choucrouterie accueillera d'ores et déjà en résidence :

- La Compagnie Esprit Joueur pour la création du spectacle **« Le voyageur optimiste »** avec Muammer Yilmaz dans une mise en scène de Sébastien Bizzotto (février-mars 2018).
- L'équipe du spectacle **« Hélène l'Autre 2 Beauvoir »** (avril et mai 2018).
- L'Ecole de Cabaret C.A.C.T.U.S pour la création du spectacle bilingue intitulé **« L'Alsace, nombril du monde »** (avril à juin 2018).

## **► Les Accueils**

L'accueil au Théâtre de la Choucrouterie illustre la volonté d'ouverture à toutes les formes artistiques et à toutes les langues.

Les choix des spectacles accueillis sont guidés par deux motivations :

- La volonté de faire venir au Théâtre de la Choucrouterie un public nouveau et rajeuni.
- Le souhait d'offrir une scène à des artistes que l'on veut faire découvrir.

Le Théâtre de la Choucrouterie accueille chaque saison entre 5 à 10 spectacles pour 15 à 20 représentations environ.

Les spectacles sont programmés dans le cadre de contrats de coréalisation avec partage des recettes de billetterie.

A titre d'illustration, les accueils pour l'année 2017 ont été /seront les suivants :

**« Faut qu'on parle »** – Théâtre en français (6 représentations du 2 au 5 mai 2017). Une reprise est prévue du 29 septembre au 8 octobre 2017 (7 représentations)

Texte : Julien Téhème – Mise en scène : Julien Téhème – Avec : Julien Téhème et Marie Gélis. Lumières : Cyrille Siffer. Production : Esprit Joueur

Une femme mi Bridget Jones, mi Florence Foresti, un homme mi Alain Delon, mi Franck Dubosc, une rencontre, un coup de foudre, un couple. Mais peut-on tout se dire en amour ? Les compromis nous renforcent-ils, ou ne font-ils que permettre d'aller sous les draps ? Une comédie délirante, ponctuée de stand-up, à mi-chemin entre « Love Story » et le « Dîner de Cons », qui, par son humour décapant, vous fera vous interroger : faut-il qu'ils restent ensemble et connaît-on vraiment celui ou celle qui partage sa vie ? Ce spectacle est le premier opus de Julien Téhème, un des auteurs de la revue satirique de la Chouc' depuis 4 ans, accompagné de Marie Gélis et sous le regard complice de Sébastien Bizzotto.

**« L'humour d'en Haut et l'humour d'en Bas »** - Cabaret en alsacien et en français (2 représentations les 3 et 4 juin 2017)

Avec : 15 stagiaires (comédiens amateurs) - Mise en scène : Bruno Amnar, Lionel Heinerich - Chorégraphie : Lauranne Sz - Musique : Jean-Luc Ulrich – Production Ecole de cabaret CACTUS – Direction : Gilles Chavanel

L'École de cabaret satirique Cactus propose un spectacle bilingue autour des textes et des chansons de deux auteurs emblématiques du cabaret alsacien, Tony Troxler pour le Haut-Rhin et Gaston Goetz pour le Bas-Rhin. Qui va gagner la bataille de l'humour le plus fin, le plus drôle, le plus.....? Chacun a sa petite idée selon qu'il vient d'en Haut ou d'en Bas. Mais l'essentiel c'est que l'esprit du cabaret satirique plane sur la plaine..... d'Alsace !

**« Antoinette et son maire »** - Cabaret en français - 2 représentations (10 au 11 juin 2017) – Texte, mise en scène et jeu : Manuela Gross – Musique et jeu : Marc Hanss - Production : SMarFr - La Nouvelle Aventure

Antoinette, l'employée communale de Knackwiller, rêve de devenir star... grâce à son talent, bien sûr, mais aussi grâce à son accent alsacien qui, d'après elle, n'est pas représenté dans la grande famille du show biz à Paris ! Carence grave qu'elle se doit de combler ! Antoinette est accompagnée musicalement par Raymond, le maire de Knackwiller, qui compte bien profiter du spectacle pour lui voler la vedette par moments.

**« Il était une fois le hassidisme »** – 2 représentations (21 juin 2017)- Chansons yiddish et récits

Avec : Chœur du Centre Culturel Alsacien – Mise en scène Astrid Ruff.  
Production Théâtre en l'Air – Der LufTeater.

**« Mozart, la Truite & Rabbi Jacob »** Théâtre musical multilingue – 5 représentations (du 13 au 17 septembre 2017)

Présentateur : Dan Leclair - Chanteurs(es): Florence Felz, Rebecca Joy-Lohnes, Magda Lukovic, Jean Moissonnier – Piano : Hector Sabo – Production : Dan Leclair

En regardant de près l'histoire de l'opéra, on trouve ici et là des éléments de la présence de la culture juive européenne mêlés à notre « grande » Histoire de la Musique. Les solistes de l'ensemble Hébraïca et Dan Leclair nous font ce récit en musique agrémenté de notes d'humour. Un grand et beau pastiche de notre culture judéo-chrétienne à la portée de tous.

En 2018, le Théâtre de la Choucrouterie accueillera aussi :

**« Em Remes sini Band »** – Rock alsacien – 1 représentation (15 avril 2018) – Raymond Schlegel et son groupe

**« Y a pas que le rugby dans la vie ! »** – Spectacle de contes en français – 2 représentations (20 et 21 avril 2018)

Texte et jeu : Jean Bonnefon et Daniel Chavaroche – Production : La Compagnie des Arts Modestes.

« Le football c'est une passion, le rugby c'est une culture ». Partant de ce principe, c'est à travers son équipe de rugby que Daniel Chavaroché et Jean Bonnefon nous emmènent partager la vie du village de Bellecombe, en Périgord Noir. On y croise des personnages hauts en couleur que la passion du ballon ovale a réunis souvent pour le meilleur et parfois pour le pire : l'amour, l'amitié, la solidarité, mais aussi la bêtise ou le racisme. Ce spectacle est une machine à remonter le temps, une époque où Johnny débutait une longue carrière, où on chantait les chansons d'Adamo dans les bals populaires, où on partait à l'aventure en mobylette bleue ou en scooter... 1h45 d'émotions, de rires et de tendresse.

« **Avril, ne te découvre pas d'un fil...** » - Effeillage burlesque - 2 représentations (27 et 28 avril 2018)

Texte : Denis Germain – Avec Julie Crève-Cœur, Vincent Faller, Champagne Mademoiselle, Luna Moka, Loula Oups – Production : Champagne Mademoiselle.

Venez faire la connaissance d'une troupe d'effeuilleuses. Soyez les témoins privilégiés d'une répétition générale au cours de laquelle vous découvrirez ce qui se trame en loges. Entre ragots et problèmes techniques, vous entrerez dans l'intimité de ces artistes qui sont avant tout des femmes avec leurs hauts et leurs bas. L'effeuillage burlesque est l'art de se dévêtir de manière chic, glamour, drôle, loufoque, cocasse, improbable...

« **Le voyageur optimiste** » - Spectacle/voyage en français – 5 représentations (du 16 au 20 mai 2018).

D'après « Le Tour du monde en 80 jours sans un centime » de Milan Bihlmann et Muammer Yilmaz – Ecrit par Sébastien Bizzotto et Lauranne Sz – Mise en scène : Sébastien Bizzotto – Avec : Muammer Yilmaz – Coproduction : Esprit Joueur – Théâtre de la Choucrouterie – Espace culturel de Vendenheim.

Un rêve, un pari fou, faire le tour du monde en 80 jours sans argent ! C'est ce qu'ont décidé Milan Bihlmann et Muammer Yilmaz. 19 pays. 4 continents. 45000 km, de l'Europe aux Etats-Unis en passant par l'Asie, ils ont fait appel à la générosité des habitants pour se loger, se nourrir ou encore se déplacer. Alors, comment fait-on du stop au Moyen-Orient ? Comment traverser l'océan Pacifique et gagner les Etats-Unis depuis l'Asie du sud-est ? Y aura-t-il un endroit où dormir tous les jours ? Certains pays, comme l'Iran ou le Pakistan, seront-ils aussi dangereux qu'on le dit ?

Tout au long de ce spectacle qui mêle conte, vidéo et humour, Muammer, alsacien d'origine turque, partage cette aventure et nous fait voyager tout autour de la planète. Il nous raconte le bonheur des rencontres, les inquiétudes, les joies et surtout il nous démontre par la pratique que les Humains sont solidaires, bons et beaux quelle que soit leur nationalité, leur culture, leur langue... Sa joie de vivre et son optimisme communicatif entraînent le spectateur dans une expérience qui lui donne envie de connaître les autres, l'ailleurs et l'invite à voir la vie avec philosophie.

**« Stempeniou »** - Spectacle musical en yiddisch avec surtitrage en français – 5 représentations (du 23 au 27 mai 2018)

Raconté en yiddish par Rafael Goldwaser, orchestré par les musiciens klezmer David Lefebvre (tsimbl "tympanon"), Agathe Llorca (violon) et Charles Rappoport (violon), et mis en scène par Tim Dalton, le spectacle Stempeniou nous entraîne dans le monde yiddish russe d'avant-guerre, par la prose truculente de l'auteur Sholem-Aleykhem. Production Théâtre en l'Air – Der LuftTeater.

Stempeniou, issu d'une famille de musiciens, est un violoniste extraordinairement talentueux. Son nom sonne comme une légende dans toute la Russie et à travers le monde. Il voyage d'un *shtetl* (bourgade juive) à l'autre, séduisant toutes les femmes sur son passage, à la manière d'un Don Juan yiddish. Lors d'un mariage où il est engagé comme musicien, il tombe amoureux d'une femme mariée à la voix d'ange, la belle Rachel. Essaye-t-il en tentant de la séduire d'échapper à sa femme possessive Freydl, qui gère d'une main de fer sa carrière ?

Soutiens: La ville de Strasbourg, la fondation pour la Mémoire de la Shoah la fondation du judaïsme français.

**« L'Alsace, le nombril du monde »** - Cabaret en alsacien et en français – 3 représentations (du 8 au 10 juin 2016)

Mise en scène : Bruno Amnar, Lionel Heinerich Chorégraphie : Lauranne Sz –  
Musique : Jean-Luc Ulrich – Avec les stagiaires de l'Ecole de cabaret CACTUS  
- Production : Ecole de cabaret CACTUS.

L'Alsace a un rayonnement international depuis des temps immémoriaux. Elle a produit un pape, Léon IX, des bâtisseurs comme Bartholdi, des généraux comme Kléber, des artistes comme madame Tussaud, le mime Marceau, les Marx Brothers, des politiques comme Victor Schoelcher, des musiciens comme Waldteufel.... Et on pourrait vous en citer bien d'autres qui ont marqué l'histoire : Léon Blum, Alfred Dreyfus, Charles de Foucault, Albert Schweitzer, les Schlumberger, les De Dietrich, Jean Arp, Pierre Dac... On va s'arrêter là et imaginer que tous ces personnages et d'autres encore



reviennent aujourd'hui et observent notre société en sketches et en chansons.

**« Francis Laffon – Le monde et mes chants »** - Concert – 1 représentation (15 juin 2018)

Auteur-compositeur-interprète : Francis Laffon - Avec : Antoine Delprat (piano), Amos Mâh (violoncelle) - Production : Les Vertébrées

Francis Laffon est auteur-compositeur-interprète. Ancien directeur de la rédaction de *L'Alsace*, il garde de son ex-métier une écriture qui évoque souvent celle du reportage.

D'une voix très chaleureuse, il aborde avec gravité, légèreté, tendresse et humour des thèmes multiples, sociaux, politiques, ou plus intimistes. Les musiques, à dominante jazzy, sont portées par Antoine Delprat, au piano et Amos Mâh, au violoncelle.

**« Ich bekam a Aff »**– Concert – 1 représentation (16 juin 2018)

Comédien : Christophe Voltz Musicien : Gaël Sieffert - Production : Zoren Prod - Soutien : Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

« Ich bekam a Aff » se compose de sketches, d'histoires et de savoureuses chroniques, restituées par Christophe Voltz, qui passent en revue les petits travers et les grandes bizarreries de notre époque (dans la foulée de ses maîtres à penser : Raymond Devos et Pierre Desproges), et de chansons interprétées par Gaël Sieffert qui mettent en relief une des voix importantes de cette « nouvelle chanson alsacienne ».

Ce spectacle rassemble 2 créateurs aussi différents que complémentaires.

**« Fête de la musique »** – Chansons yiddish – 2 représentations (21 juin 2018 à 18h30 et 20h30)

Avec : Chorale « Lomir zingen »– Mise en scène Astrid Ruff - Production Théâtre en l'Air – Der LuftTeater

.

### ► Les accueils de jeunes créateurs

La difficulté pour beaucoup de jeunes troupes ou de jeunes comédiens régionaux est de trouver un premier lieu d'accueil soit pour une création, soit pour la diffusion de leur spectacle.

Une des vocations du Théâtre de la Choucrouterie (et une obsession de Roger Siffer) est de découvrir de nouveaux talents de notre région. D'opérations coup de pouce en tremplins, la « Chouc' » s'est toujours voulue pépinière. Rappelons ici le slogan de Roger Siffer : « quand on ne plante pas nous-mêmes nos salades, on doit les importer de Hollande ».

C'est ainsi que sont « nés » au Théâtre de la Choucrouterie des Hugnette Dreikaus, des Schlitzmann, Madame Marthe, Louis Fortmann et bien d'autres... En 1997, Alex Lutz y crée même son premier spectacle « Lou et Manfred ».

Ainsi, en accueillant et en accompagnant, chaque saison, des jeunes créateurs et des associations en devenir, le Théâtre de la Choucrouterie contribue de façon significative à l'émergence de nouveaux talents. Elle participe ainsi à rendre visible la production artistique régionale émergente.

Le Théâtre de la Choucrouterie propose au minimum 1 accueil de spectacle par an avec priorité donnée aux jeunes créateurs.

Chaque saison, il accueille la troupe de l'A.R.T.U.S (Association pour la Réalisation Théâtrale des Universités de Strasbourg) pour 1 création.

En 2017, L'A.R.T.U.S donnera 5 représentations de « **La Cantatrice Chauve** » d'Eugène Ionesco (**14 au 18 juin**)

Mise en scène : Pierre Salzani – Avec la troupe de l'ARTUS.

Entre Jacques Tati et Jean Tardieu, « La Cantatrice chauve » interpelle encore par son apparente tendresse qui cache un terrible réalisme dénonciateur. Cette anti-pièce délicieusement moqueuse et irrévérencieuse met à nu, derrière la médiocrité de nos existences, la trivialité du monde et l'hypocrisie de façade propre à notre société.

De plus chaque année, le Théâtre de la Choucrouterie essaye de dénicher un nouveau talent, donner une chance à un artiste en devenir.

A titre d'exemple, en 2016, il a soutenu le one man show de Guy Riss qui s'est joué en alsacien et en français à guichet fermé. Le spectacle « **Em Guygess siner Miggess** » – « **Le Miggess de Guygess** » a même obtenu l'Hopl'Award du meilleur spectacle alsacien de l'année. Arthur Gander avec sa « **Cuisine fusion-nelle** » a rencontré également un beau succès.

En 2017, le Théâtre de la Choucrouterie « jette à l'eau » Julien Téhème pour 6 représentations. Auteur de la revue satirique depuis 4 ans et comédien de

stand up, il crée avec **« Faut qu'on parle »** son premier vrai spectacle professionnel. La comédienne Marie Gélis lui donne la réplique sur une mise en scène de Sébastien Bizzotto. Cette première expérience est très prometteuse car sur 6 représentations, 4 ont été données à guichet fermé. Une reprise du spectacle est envisagée du 29 septembre au 8 octobre 2017 (7 représentations).

A la rentrée 2017/2018, le Théâtre de la Choucrouterie donnera sa chance au jeune comédien Stéphane Jost du théâtre amateur de Lembach et l'accompagnera dans ses débuts d'artiste professionnel en lui donnant le premier rôle dans **« Henner chez les Yennisch »**.

### **3. LES DIFFUSIONS**

Le Théâtre de la Choucrouterie mettra tout en œuvre pour que ses spectacles soient diffusés sur l'ensemble du territoire et dans les zones transfrontalières, que ce soient dans les relais culturels, les associations culturelles, les municipalités ou tout autre lieu pouvant toucher tous les publics y compris les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les tournées du Théâtre de la Choucrouterie concernent 4 types de spectacles :

- Les créations du Théâtre de la Choucrouterie (hors revue et tournée d'été)
- Les tournées d'été
- Les revues satiriques
- Les productions du Théâtre de la Choucrouterie hors-les-murs

#### **► Les créations du Théâtre de la Choucrouterie (hors revue et tournée d'été)**

Chacune des créations est proposée à la diffusion sur l'ensemble du territoire régional, voire national ou international.

En 2017, les diffusions ont été / seront les suivantes :

#### **« Ciel ! Mon mari est muté en Alsace »**

► Sam 27/05/17 – 17h00 – CCAS – Kaysersberg

#### **« Un Alsacien à Nancy »**

► Ven 09/06/17 - 20h00 - Pôle culturel – Drusenheim

► Sam 28/10/17 – 21h00 – Salle Rad'Art – Casino Lucien Barrière – Blotzheim

► Sam 04/11/17 – 20h30 – Foyer de la Culture - Dannemarie

#### **« Choucroute Merguez »- Coproduction La Femme à Barbe**

► Sam 14/01/17 - 20h30 - Espace culturel Le Parc - Ribeauvillé

► Sam 25/02/17 - 20h30 - Salle de la Société de Gymnastique - Eschau

► Sam 01/04/17 - 20h30 – Espace Pluriel - Sigolsheim

► Ven 21/04/17 - 20h30 - Espace culturel Le Point d'Eau - Ostwald

#### **« D'r Winachtsmann esch e Dracklappe »**

« Le père Noël est une ordure » en alsacien

► Dim 07/05/17 - 17h00 - Centre culturel Le PréO – Oberhausbergen

► Sam 30/09/17 – 20h30 – Espace Pluriel – Sigolsheim

**Em Guygess siner Miggess – version alsacienne – Coproduction RG Production**

► Dim 29/10/17 – 17h00 – Centre culture Le PréO – Oberhausbergen

**Le Miggess de Guygess – Version française – Coproduction RG Production**

► Sam 21/10/17 – 20h30 – Espace Malraux – Geispolsheim

**« Antoinette et son Maire »**

► Ven 24/03/17 – 21h00 – Centre Culturel Le PréO – Oberhausbergen–AG du Crédit Mutuel

En 2018, les créations et coproductions du Théâtre de la Choucrouterie seront proposées à la diffusion dans les lieux suivants :

**« Le Miggess de Guygess » - version française – Coproduction RG Production**

► Ven 09/03/18 – 21h00 - Salle du Collège - Villé – AG du Crédit Mutuel

► Mar 10/04/18 – 20h30 – Casino de Faïenceries – Sarreguemines

► Sam 28/04/18 – 21h00 – Salle Rad'Art – Casino Lucien Barrière – Blotzheim

**« Hélène, l'Autre 2 Beauvoir » - Coproduction Musée Würth France Erstein**

► Dim 29/04/18 – 17h00 – Auditorium – Musée Würth France – Erstein

**► Les tournées d'été**

A côté de la revue satirique, la tournée d'été est un vecteur de diffusion très important du travail du Théâtre de la Choucrouterie dans de nombreuses communes du Grand Est (Kaysersberg, Wissembourg, Lingolsheim, Haguenau, Strasbourg centre, Fegersheim, Strasbourg Neudorf, Erstein, Sélestat, Mulhouse, Illzach, Phalsbourg, et même de l'autre côté du Rhin à Offenbourg.

Ainsi, la tournée d'été mobilise, chaque année, environ 10 000 spectateurs.

**Les dates de la 31<sup>e</sup> tournée d'été 2017 – « La Chouc se met sur son 31 – Owe hui unte pfui » seront les suivantes:**

► Ven 30/06/17 – 21h00 - Salle des Sports et des Loisirs – Kaysersberg

► Sam 01/07/17 – 21h00 – Lieu-dit du Grabenloch – Wissembourg

► Ven 07/07/17 – 20h30 – Centre sportif et culturel – Fegersheim

► Ven 14/07/17 – 20h00 – Parking Vieille Ile – Haguenau

- ▶ Sam 15/07/17 – 20h30 – Stade Joffre Lefebvre – Lingolsheim
- ▶ Mar 18/07/17 – 20h00 – Place Kléber – Strasbourg
- ▶ Sam 22/07/17 – 21h00 – Bürger Park – Offenbourg (Allemagne)
- ▶ Ven 28/07/17 – 20h30 – Parc Salvator – Mulhouse
- ▶ Dim 30/07/17 – 20h30 – Place du Marché – Neudorf – Strasbourg
- ▶ Ven 15/09/17 – 20h30 – Salle des fêtes – Maison pour tous – Espace 110 – Illzach

Nous avons déjà des options de diffusion pour la **32<sup>e</sup> tournée d'été** en 2018

- ▶ Ven 29/06/18 – 21h00 - Salle des Sports et des Loisirs – Kaysersberg
- ▶ Ven 06/07/18 – 20h30 - Centre sportif et Culturel – Fegersheim
- ▶ Sam 07/07/18 – 21h00 – Lieu-dit du Grabenloch – Wissembourg
- ▶ Jeu 12/07/18 – 20h30 – stade Joffre Lefebvre – Lingolsheim
- ▶ Sam 14/07/18 – 20h00 – Espace Vieille Île – Haguenau
- ▶ Sam 21/07/18 – 21h00 - Bürger Park – Offenbourg (Allemagne)
- ▶ Sam 15/09/18 – 19h30 – Lahr (Allemagne)

#### ▶ Les revues satiriques

La revue satirique qui peut être diffusée soit en français soit en alsacien ou les 2 simultanément, a pour l'objectif de se produire dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin. Depuis 2012, elle est ainsi diffusée à Sultz-sous-Forêts, Monswiller, Sélestat, Ostwald, Muntzenheim, Village-Neuf et Sausheim. Chaque représentation est donnée à guichet fermé.

Pour l'année 2017, les dates de la tournée de la Revue satirique 2016/2017 – « **Droit d'asile de fous !! – Narrestall !** » ont été les suivantes :

#### Revue bilingue (en alsacien et en français)

- ▶ Sam 04/03/17 – 20h30 – CroisiEurope

#### Revue française

- ▶ Sam 18/03/17 – 20h30 – Espace Ried Brun – Muntzenheim

#### Revue alsacienne

- ▶ Dim 23/04/17 – 17h00 – Les Tanzmatten – Sélestat
- ▶ Sam 29/04/17 – 20h30 – Centre culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts
- ▶ Dim 30/04/17 – 17h00 – Espace culturel Le Point d'Eau – Ostwald

Pour 2018, les dates de diffusion de **la revue satirique 2017/2018** sont les suivantes :

#### Revue bilingue (en alsacien et en français)

- ▶ Sam 03/03/18 – 20h30 – CroisiEurope

### Revue française

- ▶ Sam 03/02/18 – 20h30 – Le Dôme – Mutzig
- ▶ Sam 17/03/18 – 20h30 – Espace Ried Brun – Muntzenheim

### Revue alsacienne

- ▶ Dim 04/02/18 – 17h00 – Le Dôme – Mutzig
- ▶ Sam 21/04/18 – 20h30 – Centre culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts
- ▶ Dim 22/04/18 – 17h00 – Les Tanzmatten - Sélestat

### ► Les productions du Théâtre de la Choucrouterie hors-les-murs

Depuis 2015, Le Théâtre de la Choucrouterie a repris « la production de spectacles hors-les-murs » c'est-à-dire qu'il organise des représentations exceptionnelles de certains spectacles pour accueillir un public plus nombreux. Pour ces opérations, il loue des grandes salles régionales (gestion totale du spectacle) ou met en place des coréalizations avec des diffuseurs locaux. Dans ces conditions, le pré-montage et la sécurité sont gérés par le personnel du lieu d'accueil alors que la billetterie et l'exploitation du spectacle sont prises en charge par le Théâtre de la Choucrouterie. Dans le cadre de ces coréalizations, il y a partage des recettes de billetterie entre les coréalisateur.

En 2017, les productions du Théâtre de la Choucrouterie hors-les-murs ont été /seront les suivantes :

#### **« Choucroute Merguez »**

► Sam 25/03/17 – 20h30 – Centre culturel Le PréO – Oberhausbergen (location de salle – gestion totale de la représentation par la Choucrouterie)

#### **« D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe »**

« Le père Noël est une ordure » en alsacien – surtitrage en français)

► Dim 14/05/17 – 17h00 – Illiade – Illkirch-Graffenstaden (location de salle – gestion totale de la représentation par la Choucrouterie)

► Ven 22/12/2017 – 20h00 – Point d'Eau – Ostwald (coréalisation : collaboration du lieu d'accueil pour montage + sécurité – la billetterie est gérée par la Choucrouterie)

#### **« Revue satirique 2016/2017 – « Droit d'asile de fous !! – Narrestall ! »**

##### Revue française

► Mer 26/04/17 – 20h30 – Salle du Cercle – Bischheim (mise à disposition de la salle – gestion totale de la représentation par la Choucrouterie)

##### Revue alsacienne

► Dim 19/03/17 – 17h00 – Espace Ried Brun – Muntzenheim (coréalisation : collaboration du lieu d'accueil : pré-montage + billetterie + sécurité)

► Mar 25/04/17 – 20h30 – Salle du Cercle – Bischheim (mise à disposition de la salle – gestion totale de la représentation par la Choucrouterie)



En 2018, les prévisions de production du Théâtre de la Choucrouterie hors-les-murs se poursuivront :

**« Revue satirique 2017/2018 »**

**Revue alsacienne**

- ▶ Dim 18/03/18 – 17h00 – Espace Ried Brun – Muntzenheim (coréalisation : collaboration du lieu d'accueil : pré-montage + billetterie + sécurité)
- ▶ Dim 15/04/18 – 17h00 – Salle du Cercle – Bischheim (mise à disposition de la salle – gestion totale de la représentation par la Choucrouterie)

**Revue française**

- ▶ Sam 14/04/18 – 20h30 – Salle du Cercle – Bischheim (mise à disposition de la salle - gestion totale de la représentation par la Choucrouterie)
- ▶ Ven 20/04/18 – 20h00 – Espace culturel « Le Fil d'Eau » – La Wantzenau (coréalisation : collaboration du lieu d'accueil pour le pré montage + sécurité - la billetterie est gérée par la Choucrouterie)

**« Ciel ! Mon mari est muté en Alsace, les 10 ans, avec plein d'invités dedans »**

- ▶ Sam 09/06/18 – 20h00 – Point d'Eau – Ostwald (coréalisation : collaboration du lieu d'accueil pour le pré montage + sécurité - la billetterie est gérée par la Choucrouterie)

## **4. LES COPRODUCTIONS ET LES PARTENARIATS**

### **► Les coproductions**

Le Théâtre de la Choucrouterie envisage de poursuivre sa politique de coproduction (1 à 2 créations par an). Il s'agit d'une participation financière, technique, matérielle ou logistique du théâtre avec d'autres structures culturelles. Cette activité lui permet de s'inscrire dans le réseau régional des théâtres coproducteurs de spectacles et d'accompagner les artistes associés et les compagnies locales dans leur travail de création et de diffusion.

Chaque coproduction est assortie d'un contrat de coréalisation avec partage des recettes de billetterie 50%-50%.

A titre d'illustration, le Théâtre de la Choucrouterie a coproduit avec l'Association Esprit Joueur le spectacle intitulé « **Faut qu'on parle** », première pièce de Julien Téhème, auteur de la revue satirique depuis 2014. Cinq représentations ont été données dans la Grande salle du 02 au 07 mai 2017. Sept nouvelles représentations sont d'ores et déjà programmées du 29 septembre au 8 octobre 2017.

En 2018, une nouvelle coproduction est envisagée avec l'Association Esprit Joueur pour la création du spectacle « **Le voyageur optimiste** ».

### **► Les partenariats**

Le Théâtre de la Choucrouterie souhaite développer son réseau de partenariats avec les structures culturelles et les entreprises régionales.

► La collaboration avec la salle de l'Illiade se pérennise pour 2017.

Elle a accueilli 1 représentation du spectacle « **D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe** » dans le cadre d'un contrat de location à tarif préférentiel le 14 mai 2017.

La troupe de la 31<sup>e</sup> tournée d'été « **La Chouc se met sur son 31** » y effectuera également une résidence du 22 au 28 juin 2017. En contrepartie, le Théâtre de la Choucrouterie donnera une Générale publique (le 28/6) dans la grande salle pour les abonnés et les mécènes de l'Illiade.

► En 2017, des nouveaux partenariats ont été établis avec des diffuseurs régionaux :

♦ Avec le Centre Culturel Le PréO d'Oberhausbergen où le Théâtre de la Choucrouterie a donné 1 représentation du spectacle « **Choucroute**

**Merguez** », le 25 mars 2017, dans le cadre d'un contrat de location à tarif préférentiel avec mise à disposition d'un technicien du lieu.

♦ Avec le Ried Brun de Muntzenheim qui accueille, depuis mars 2017, deux représentations de la revue satirique : 1 représentation de la version française (contrat de cession) et une représentation de la version alsacienne (contrat de coréalisation avec des conditions avantageuses).

♦ Avec le Point d'Eau d'Ostwald qui accueillera en 2017 et 2018 deux spectacles (contrats de coréalisation avec des conditions privilégiées).

- « **D'r Wihnachtsmann esch e Dracklappe** » - « Le père Noël est une ordure » en alsacien avec surtitrage en français (vendredi 22 décembre 2017 à 20h30)
- « **Ciel ! Mon mari est muté en Alsace, les 10 ans** » (samedi 9 juin 2018)

► Le Théâtre de la Choucrouterie a également établi un partenariat avec le Musée Würth France d'Erstein à l'occasion de la création du spectacle autour du peintre Hélène de Beauvoir programmée en mai 2018. En effet, le Musée Würth France d'Erstein prépare une grande exposition des œuvres de l'artiste dont l'inauguration aura lieu le 28 janvier 2018 et qui se déroulera sur plusieurs mois. Ainsi, cette collaboration consiste en une participation financière du Musée à la création spectacle. De plus, la première se jouera le dimanche 29 avril 2018 dans l'Auditorium du Musée Würth France dans le cadre d'un contrat de cession.

► Le Théâtre de Choucrouterie envisage de développer les partenariats avec les entreprises locales soit à l'occasion de la parution de la **Feuille de Chouc'** (ventes d'encarts publicitaires) soit par le développement du mécénat.

## **5. LES FORMATIONS**

► Le Théâtre de la Choucrouterie poursuivra sa politique de formation par immersion afin d'augmenter et rajeunir le vivier artistique local qualifié. Il est impératif de former les artistes de demain dans les différents domaines artistiques : la pratique théâtrale bilingue, l'écriture, la mise en scène, la scénographie, le chant, la composition musicale, la technique du cabaret, la pratique de la scène en plein air... Grâce à cette forme d'apprentissage, les « anciens » peuvent ainsi transmettre leurs compétences aux « nouveaux ».

Depuis 2013, de jeunes artistes ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif autour des 2 événements phares du Théâtre de la Choucrouterie :

♦ **11 artistes pour la revue satirique** : 6 auteurs (Julien Téhème, Margaux Lagleize, Dominique Grylla, Maxime Daumas, Marie Druart, Jonathan Durrenberger) + 3 comédien(ne)s (Margaux Lagleize, Jean-Pierre Schlagg et Nathalie Sand) + 2 pianistes (Jean-René Mourot, Thomas Valentin).

♦ **9 artistes pour la tournée d'été** : 3 choristes (Sophie Dugler, Sébastien Bizzotto et Morgan Spengler), 2 musiciens (Franck Wolf et Michaël Alizon) et 2 plasticiennes (Agnès Bourgeois et Amélie Trahard), 1 danseuse (Cécile Adamow), 1 dompteur de bulles de savon (Joachim Reckers).

► Le Théâtre de la Choucrouterie souhaite participer encore plus activement aux stages de formation de **l'Ecole de cabaret satirique C.A.C.T.U.S (Carrefour Alsacien de Cabaret Théâtral et d'Usage de la Satire)** par la mise à disposition de salles de répétitions et de locaux administratifs. De plus, les artistes professionnels de la Chouc' continueront à partager leurs savoirs faire avec les praticiens amateurs.

Mais, le Théâtre de la Choucrouterie permettra surtout aux stagiaires de donner 2 à 3 représentations du spectacle créé lors de la formation.

En juin 2017, il a accueilli ainsi 2 représentations du spectacle **« L'humour d'en Haut et l'humour d'en Bas »**, cabaret en alsacien et en français autour des textes de Tony Troxler et Gastion Goetz.

En juin 2018, il envisage de programmer 3 représentations du spectacle **« Alsace, nombril du monde »**.

► Le Théâtre de la Choucrouterie poursuivra également sa politique de soutien à la formation dispensée par d'autres structures culturelles régionales :

**associations, ateliers d'improvisation théâtrale, cours de chant... Cette aide pourra se concrétiser par la mise à disposition d'un lieu de travail et/ou de moyens techniques.**

## **6. LES ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES**

Afin de renouveler, diversifier et fidéliser son public, le Théâtre de la Choucrouterie envisage plusieurs stratégies.

- Veiller à ce que la programmation fasse une place à des jeunes créateurs aux pratiques artistiques diverses afin de rajeunir son public.
- Sensibiliser les plus jeunes en organisant des interventions en milieu scolaire (écoles, collèges, et lycées), des représentations scolaires, des visites guidées du Théâtre de la Choucrouterie. Des débats sur le cabaret satirique et les métiers du spectacle vivant animés par Roger Siffer ou des membres de la troupe ou de l'administration pourront être proposés.

Le Théâtre de la Choucrouterie donnera 3 représentations scolaires gratuites du spectacle « **Sorcières** » les 4, 5, 6 octobre 2017 à 14h30.

- Utiliser de façon plus fréquente le surtitrage en français pour permettre à un public non dialectophone d'assister à des spectacles en alsacien.
- Pérenniser les actions culturelles et artistiques à destination des publics spécifiques soit sur site ou au Théâtre de la Choucrouterie (handicapés, personnes âgées, personnes en voie d'exclusion). Notre structure a également entrepris des actions afin que son cadre bâti corresponde à la réglementation technique relative à l'accessibilité aux personnes handicapées (loi 26 septembre 2016).
- Participer à la vie du quartier Finkwiller.
- Collaborer à des actions culturelles en faveur de la valorisation du patrimoine régional :
  - Jeudi 6 juillet 2017 : Récits et chansons d'Alsace animés par Roger Siffer dans le cadre de l'Eductour de Strasbourg Convention Bureau.
  - Mercredi 26 juillet 2017 : Visite guidée de Kayserberg animée par Roger Siffer et Daniel Ehret.
  - Jeudi 24 août 2017 : Visite guidée de Bergheim animée par Roger Siffer et Daniel Ehret.
  - Vendredi 6 octobre 2017 : Visite guidée du Théâtre de la Choucrouterie pour une quinzaine de membres du personnel de la ville de Kehl animée par Jean-Pierre Schlagg et Susanne Mayer (2 comédiens de la Revue).



## **7. LES MOYENS HUMAINS DU THEATRE DE LA CHOUCROUTERIE**

Le Théâtre de la Choucrouterie c'est un homme, Roger Siffer, fondateur et artiste aux multiples facettes : chanteur, musicien, meneur de troupe qui a réussi, année après année, à constituer une équipe administrative totalement en phase avec son projet artistique.

A ce jour, il y a 6 postes permanents dont 4 en CDI, 2 en CDD (20 à 26 heures).

Le Théâtre de la Choucrouterie engage chaque année près de 50 artistes et 10 techniciens (CDD intermittent).

Il souhaite pouvoir pérenniser ces emplois.

## **8. LA RECONNAISSANCE DU KABARET RHENAN AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'UNESCO**

Roger Siffer œuvre, depuis de nombreuses années, pour faire reconnaître la spécificité du « Kabaret » satirique alsacien et l'inscrire ainsi au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO.

Cette candidature est entreprise avec la collaboration de la Ville de Strasbourg - Eurométropole et de l'Office pour la Langue et de la Culture d'Alsace et est étendue, aujourd'hui, à l'ensemble du « Kabaret rhénan ».



## **LA CONCLUSION**

**Le Théâtre de la Choucrouterie est aujourd'hui reconnu comme un établissement artistique qui compte dans le paysage alsacien, par le nombre de créations, par la fréquentation de l'établissement et les diffusions qui associent un public régional, national voire international.**

**En ultime postulat car c'est notre raison d'être, nous espérons que les missions, objectifs et les rêves portés par l'équipe artistique, administrative et technique du Théâtre de la Choucrouterie arriveront à perdurer et convaincre encore plus de monde de nous rejoindre.**

**En conclusion qu'il nous soit permis ici d'exprimer notre reconnaissance aux collectivités publiques qui s'engagent et qui continueront demain à s'engager auprès de nous pour rendre possible cette aventure artistique.**

## **Annexe II**

### **Budgets prévisionnels 2017-2020**

**BUDGET - ASSOCIATION A.P.C.A. - Théâtre de la Choucrouterie 2017/2020**

	2017						Total
	Drac A.C.A.L.	RÉGION GRAND EST	C.D. du Bas-Rhin	C.D. du Haut-Rhin	Ville de Strasbourg	Recettes Propres	
<b>Projet Artistique et culturel</b>							
* Créations et formations en immersion	20 000 €	53 000 €	52 800 €		73 000 €	411 170 €	609 970 €
* Coproductions		5 000 €	2 000 €		10 000 €	29 650 €	46 650 €
* Accueils		5 000 €	700 €		10 000 €	29 680 €	45 380 €
* Diffusions		30 000 €	14 500 €	5 000 €		138 500 €	188 000 €
<b>Total 1</b>	<b>20 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>609 000 €</b>	<b>890 000 €</b>

	2018						Total
	Drac A.C.A.L.	RÉGION GRAND EST	C.D. du Bas-Rhin	C.D. du Haut-Rhin	Ville de Strasbourg	Recettes Propres	
<b>Projet Artistique et culturel</b>							
* Créations et formations en immersion	20 000 €	53 000 €	52 800 €		73 000 €	411 170 €	609 970 €
* Coproductions		5 000 €	2 000 €		10 000 €	29 650 €	46 650 €
* Accueils		5 000 €	700 €		10 000 €	29 680 €	45 380 €
* Diffusions		30 000 €	14 500 €	5 000 €		138 500 €	188 000 €
<b>Total 1</b>	<b>20 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>609 000 €</b>	<b>890 000 €</b>

	2019						Total
	Drac A.C.A.L.	RÉGION GRAND EST	C.D. du Bas-Rhin	C.D. du Haut-Rhin	Ville de Strasbourg	Recettes Propres	
<b>Projet Artistique et culturel</b>							
* Créations et formations en immersion	20 000 €	53 000 €	52 800 €		73 000 €	411 170 €	609 970 €
* Coproductions		5 000 €	2 000 €		10 000 €	29 650 €	46 650 €
* Accueils		5 000 €	700 €		10 000 €	29 680 €	45 380 €
* Diffusions		30 000 €	14 500 €	5 000 €		138 500 €	188 000 €
<b>Total 1</b>	<b>20 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>609 000 €</b>	<b>890 000 €</b>

	2020						Total
	Drac A.C.A.L.	RÉGION GRAND EST	C.D. du Bas-Rhin	C.D. du Haut-Rhin	Ville de Strasbourg	Recettes Propres	
<b>Projet Artistique et culturel</b>							
* Créations et formations en immersion	20 000 €	53 000 €	52 800 €		73 000 €	411 170 €	609 970 €
* Coproductions		5 000 €	2 000 €		10 000 €	29 650 €	46 650 €
* Accueils		5 000 €	700 €		10 000 €	29 680 €	45 380 €
* Diffusions		30 000 €	14 500 €	5 000 €		138 500 €	188 000 €
<b>Total 1</b>	<b>20 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>93 000 €</b>	<b>609 000 €</b>	<b>890 000 €</b>

## Budget prévisionnel 2017

Dépenses HT		CREATIONS	CORROD.	ACCUEILS	DIFFUSIONS	GLOBAL	RECETTES HT	CREATIONS	CORROD.	ACCUEILS	DIFFUSIONS	CUMUL
<b>ACHATS ET FRAIS LIES AUX SPECTACLES</b>		20 800 C	10 000 C	10 000 C	9 500 C	50 300 C	<b>PRESTATIONS</b>	320 000 C	30 000 C	30 000 C	120 000 C	500 000 C
Achats liés aux créations, réalisations, accueil et diffusions de spectacles							<b>Théâtre</b>					
							Recette Théâtre	310 000 C	30 000 C	30 000 C	120 000 C	370 000 C
<b>ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES</b>		20 000 C	4 000 C	4 000 C	2 500 C	30 500 C	Recette Diffusion					120 000 C
Electricité, chauffage, petit matériel, fourn. bureau, Billetterie, matériel de régie,												
<b>ACHATS CD, VIDEOS &amp; LIVRES</b>		5 000 C				5 000 C	Ventes Annexes : DVD, CD et livres	5 000 C				5 000 C
							Ventes et prestations diverses	5 000 C				5 000 C
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		60 000 C	3 000 C	3 000 C	35 000 C	101 000 C	<b>SPONSORING</b>	80 000 C				80 000 C
Locations, entretien et réparations, assurances, divers												
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		59 370 C	3 000 C	7 530 C	10 000 C	80 000 C	<b>SUBVENTIONS</b>	200 050 C	16 650 C	15 380 C	66 920 C	299 000 C
Honoraires administratifs, publicité, affichage, missions excepté, frais postaux et télécom, services bancaires							Région Grand Est	53 000 C	5 000 C	5 000 C	30 000 C	93 000 C
<b>IMPOIS ET TAXES</b>		8 900 C	600 C	200 C	300 C	10 000 C	Conseil Départemental du Bas-Rhin	52 800 C	2 000 C	700 C	14 500 C	70 000 C
Taxe d'apprentissage et formation professionnelle							Ville de Strasbourg	73 000 C	10 000 C	10 000 C	- C	93 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL PERMANENT</b>		218 000 C	5 000 C	5 000 C	12 000 C	240 000 C	DPAE A.C.A.L.	20 000 C				20 000 C
Remunérations personnel administratif permanent et charges sociales							Conseil Départemental du Haut-Rhin					5 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL INTERMITTENT</b>		171 500 C	15 500 C	10 000 C	118 000 C	315 000 C	Autres subv. : Speldam, Adam	5 000 C				20 000 C
Remunérations personnel artistique, technique et charges sociales							Entreprise Franco Allemande, OLCV, autres	3 750 C	350 C	320 C	2 889 C	5 000 C
							(-) déduction TVA/Subv. 2,10% ou 5,5%					7 000 C
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		42 000 C	4 000 C	4 000 C		50 000 C	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	3 000 C				3 000 C
Sacem - Sacd - Speldam												
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		50 C				50 C	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	6 920 C	- C	- C	1 080 C	8 000 C
Intérêts des emprunts et bancaires							Mécat, dons et libéralités, quote part subv.	6 820 C			1 080 C	7 900 C
							Autres produits exceptionnels	100 C				100 C
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		350 C	50 C	50 C	50 C	500 C						
Charg. except:sur opération gestion, pénalités amendes, dons et libéralités												
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		22 000 C	1 500 C	1 500 C	650 C	25 650 C						
<b>IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS &amp; CICE</b>		- 18 000 C				- 18 000 C						
<b>TOTAL DEPENSES</b>		609 970 C	46 650 C	45 380 C	188 000 C	890 000 C	<b>TOTAL RECETTES</b>	609 970 C	46 650 C	45 380 C	188 000 C	890 000 C



## Budget prévisionnel 2018

### Prévisionnel 2018

DEPENSES HT	CREATIONS	COPROD.	ACCUEILTS	DIFFUSIONS	GLOBAL	RECETTES HT	CREATIONS	COPROD.	ACCUEILTS	DIFFUSIONS	CUMUL
<b>ACHATS ET FRAIS LIES AUX SPECTACLES</b>	<b>20 800 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>9 500 C</b>	<b>50 300 C</b>	<b>PRESTATIONS</b>	<b>320 000 C</b>	<b>30 000 C</b>	<b>30 000 C</b>	<b>120 000 C</b>	<b>500 000 C</b>
Achats liés aux créations, corvélations, accueils et diffusions de spectacles						<i>Théâtre</i>	310 000 C	30 000 C	30 000 C		370 000 C
						Recette Théâtre					
<b>ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES</b>	<b>20 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>2 500 C</b>	<b>30 500 C</b>	Recette Diffusion				120 000 C	120 000 C
Electricité, chauffage, petit matériel, fourn. bureau, billetterie, matériel de régie,						Ventes Annexes : DVD, CD et livres	5 000 C				5 000 C
						Ventes et prestations diverses	5 000 C				5 000 C
<b>ACHATS CD, VIDEOS &amp; LIVRES</b>	<b>5 000 C</b>				<b>5 000 C</b>						
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>60 000 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>35 000 C</b>	<b>101 000 C</b>						
Locations, entretien et réparations, assurances, divers											
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>59 370 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>7 630 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>80 000 C</b>	<b>SPONSORING</b>	<b>80 000 C</b>				<b>80 000 C</b>
Honoraires anim., publicité, affiches, missions receipt, frais postale et telecom, services bancaires											
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>8 900 C</b>	<b>600 C</b>	<b>200 C</b>	<b>300 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>200 050 C</b>	<b>16 650 C</b>	<b>15 380 C</b>	<b>66 920 C</b>	<b>299 000 C</b>
Taxe d'apprentissage et formation professionnelle						Region Grand Est	53 000 C	5 000 C	5 000 C	30 000 C	93 000 C
						Conseil Départemental du Bas-Rhin	52 800 C	2 000 C	700 C	14 500 C	70 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL PERMANENT</b>	<b>218 000 C</b>	<b>5 000 C</b>	<b>5 000 C</b>	<b>12 000 C</b>	<b>240 000 C</b>	Ville de Strasbourg	73 000 C	10 000 C	10 000 C	- C	93 000 C
Remunérations personnel administratif permanent et charges sociales						DéAC A.C.A.L.	20 000 C				20 000 C
						Conseil Départemental du Haut-Rhin				5 000 C	5 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL INTERMITTENT</b>	<b>171 500 C</b>	<b>15 500 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>118 000 C</b>	<b>315 000 C</b>	Autres subv. : Spédiam, Adami				20 000 C	20 000 C
Remunérations personnel artistique, technique et charges sociales						Autres subv. : Spédiam, Adami	5 000 C				5 000 C
						(-) déduction TVA/Subv. 2,10% ou 5,5%	3 750 C	350 C	320 C	2 580 C	7 000 C
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>42 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>4 000 C</b>		<b>50 000 C</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 000 C</b>				<b>3 000 C</b>
Socem - Sied - Spédiam											
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>50 C</b>				<b>50 C</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 920 C</b>	<b>- C</b>	<b>- C</b>	<b>1 080 C</b>	<b>8 000 C</b>
Intérêts des emprunts et bancaires						Médinat, dons et libéralités, quote part subv.	6 820 C			1 080 C	7 900 C
						Autres produits exceptionnels	100 C				100 C
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>350 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>500 C</b>						
Charg. except. sur opération gestion, pénalités amendes, dons et libéralités											
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>22 000 C</b>	<b>1 500 C</b>	<b>1 500 C</b>	<b>650 C</b>	<b>25 650 C</b>						
<b>IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS &amp; CICE</b>	<b>- 18 000 C</b>				<b>- 18 000 C</b>						
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>609 970 C</b>	<b>46 650 C</b>	<b>45 380 C</b>	<b>188 000 C</b>	<b>890 000 C</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>609 970 C</b>	<b>46 650 C</b>	<b>45 380 C</b>	<b>188 000 C</b>	<b>890 000 C</b>



## Budget prévisionnel 2019

### Prévisionnel 2019

DEPENSES HT	CREATIONS	COPROD.	ACCUEILS	DIFFUSIONS	GLOBAL	RECETTES HT	CREATIONS	COPROD.	ACCUEILS	DIFFUSIONS	CUMUL
<b>ACHATS ET FRAIS LIES AUX SPECTACLES</b>	<b>20 800 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>9 500 C</b>	<b>50 300 C</b>	<b>PRESTATIONS</b>	<b>320 000 C</b>	<b>30 000 C</b>	<b>30 000 C</b>	<b>120 000 C</b>	<b>500 000 C</b>
Achats liés aux créations, corréalisations, accueils et diffusions de spectacles						<b>Théâtre</b>					
						Recette Théâtre	310 000 C	30 000 C	30 000 C	120 000 C	370 000 C
<b>ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES</b>	<b>20 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>2 500 C</b>	<b>30 500 C</b>	Recette Diffusion					120 000 C
Electricité, chauffage, petit matériel, fourn. bureau, Billeterie, matériel de régie,						Verres Annexes : DVD, CD et livres	5 000 C				5 000 C
<b>ACHATS CD, VIDEOS &amp; LIVRES</b>	<b>5 000 C</b>				<b>5 000 C</b>	Verres et prestations diverses	5 000 C				5 000 C
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>60 000 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>35 000 C</b>	<b>101 000 C</b>	<b>SPONSORING</b>	<b>80 000 C</b>				
Locations, entretien et réparations, assurances, divers						<b>SUBVENTIONS</b>	<b>200 050 C</b>	<b>16 650 C</b>	<b>15 380 C</b>	<b>66 920 C</b>	<b>299 000 C</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>59 370 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>7 630 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>80 000 C</b>	Région Grand Est	53 000 C	5 000 C	5 000 C	30 000 C	93 000 C
Horaires salariaux, publicité, affiches, missions locales, frais postaux et télécom, services bancaires						Conseil Départemental du Bas-Rhin	52 800 C	2 000 C	790 C	14 590 C	70 000 C
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>8 900 C</b>	<b>600 C</b>	<b>200 C</b>	<b>300 C</b>	<b>10 000 C</b>	Ville de Strasbourg	73 000 C	10 000 C	10 000 C	- C	93 000 C
Taxe d'apprentissage et formation professionnelle						DRAC A.C.A.L.	20 000 C				20 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL PERMANENT</b>	<b>218 000 C</b>	<b>5 000 C</b>	<b>5 000 C</b>	<b>12 000 C</b>	<b>240 000 C</b>	Conseil Départemental du Haut-Rhin				5 000 C	5 000 C
Rémunérations personnel administratif permanent et charges sociales						Autres subv. : Spédidam, Adami	5 000 C			20 000 C	20 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL INTERMITTENT</b>	<b>171 500 C</b>	<b>15 500 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>118 000 C</b>	<b>315 000 C</b>	Entreprise Franco Allemande, OICA, autres				350 C	5 000 C
Rémunérations personnel artistique, technique et charges sociales						(*) déduction TVA/Supv. 2,10% ou 5,5%	3 750 C		320 C	2 580 C	7 000 C
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>42 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>4 000 C</b>		<b>50 000 C</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 000 C</b>				<b>3 000 C</b>
Saem - Saed - Spédidam						<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 920 C</b>	<b>- C</b>	<b>- C</b>	<b>1 080 C</b>	<b>8 000 C</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>50 C</b>				<b>50 C</b>	Mécatrat, dons et libéralités, quote part subv	6 820 C			1 080 C	7 900 C
Intérêts des emprunts et bancaires						Autres produits exceptionnels	100 C				100 C
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>350 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>500 C</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>609 970 C</b>	<b>46 650 C</b>	<b>45 380 C</b>	<b>188 000 C</b>	<b>890 000 C</b>
Charg. except. sur opération gestion, pénalités amendes, dons et libéralités											
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>22 000 C</b>	<b>1 500 C</b>	<b>1 500 C</b>	<b>650 C</b>	<b>25 650 C</b>						
<b>IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS &amp; CICE</b>	<b>- 18 000 C</b>				<b>- 18 000 C</b>						
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>609 970 C</b>	<b>46 650 C</b>	<b>45 380 C</b>	<b>188 000 C</b>	<b>890 000 C</b>						





## Budget prévisionnel 2020

### Prévisionnel 2020

DEPENSES HT	CREATIONS	COPROD.	ACCUEILS	DIFFUSIONS	GLOBAL	RECETTES HT	CREATIONS	COPROD.	ACCUEILS	DIFFUSIONS	CUMUL
<b>ACHATS ET FRAIS LIÉS AUX SPECTACLES</b>	<b>20 800 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>9 500 C</b>	<b>50 300 C</b>	<b>PRESTATIONS</b>	<b>320 000 C</b>	<b>30 000 C</b>	<b>30 000 C</b>	<b>120 000 C</b>	<b>500 000 C</b>
Achats liés aux créations, coréalisations, accueils et diffusions de spectacles						<b>Théâtre</b>					
						Recette Théâtre	310 000 C	30 000 C	30 000 C		370 000 C
<b>ACHATS DE MATIÈRES ET FOURNITURES</b>	<b>20 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>2 500 C</b>	<b>30 500 C</b>	Recette Diffusion				120 000 C	120 000 C
Électricité, chauffage, petit matériel, fourn. bureau, billetterie, matériel de régie,						Ventes Annexes : DVD, CD et livres	5 000 C				5 000 C
<b>ACHATS CD, VIDEOS &amp; LIVRES</b>	<b>5 000 C</b>				<b>5 000 C</b>	Ventes et prestations diverses	5 000 C				5 000 C
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>60 000 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>35 000 C</b>	<b>101 000 C</b>	<b>SPONSORING</b>	<b>80 000 C</b>				<b>80 000 C</b>
Locations, entretien et réparations, assurances, divers						<b>SUBVENTIONS</b>	<b>200 050 C</b>	<b>16 650 C</b>	<b>15 380 C</b>	<b>66 920 C</b>	<b>299 000 C</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>59 370 C</b>	<b>3 000 C</b>	<b>7 630 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>80 000 C</b>	Région Grand Est	53 000 C	5 000 C	5 000 C	30 000 C	93 000 C
honoraires salariaux, publicité, affichage, émissions excepté, frais postaux et télécom, services bancaires						Conseil Départemental du Bas-Rhin	52 800 C	2 000 C	700 C	14 500 C	70 000 C
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>8 900 C</b>	<b>600 C</b>	<b>200 C</b>	<b>300 C</b>	<b>10 000 C</b>	Ville de Strasbourg	73 000 C	10 000 C	10 000 C	- C	93 000 C
Taxe d'apprentissage et formation professionnelle						DRAC A.C.A.L.	20 000 C				20 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL PERMANENT</b>	<b>218 000 C</b>	<b>5 000 C</b>	<b>5 000 C</b>	<b>12 000 C</b>	<b>240 000 C</b>	Conseil Départemental du Haut-Rhin				5 000 C	5 000 C
Remunérations personnel administratif permanent et charges sociales						Autres subv. : Spéledam, Adami	5 000 C	350 C	320 C	20 000 C	20 000 C
<b>CHARGES DE PERSONNEL INTERMITTENT</b>	<b>171 500 C</b>	<b>15 500 C</b>	<b>10 000 C</b>	<b>118 000 C</b>	<b>315 000 C</b>	Ensemble Franco Allemande, OJCQ, autres	3 750 C	-	-	2 580 C	5 000 C
Remunérations personnel artistique, technique et charges sociales						(-) déduction TVA/Subv: 2,10% ou 5,5%					7 000 C
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>42 000 C</b>	<b>4 000 C</b>	<b>4 000 C</b>		<b>50 000 C</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 000 C</b>				<b>3 000 C</b>
Spacem - Saed - Spéledam						<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 920 C</b>	<b>- C</b>	<b>- C</b>	<b>1 080 C</b>	<b>8 000 C</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	Médéat, dons et libéralités, quote part suiv.	6 920 C			1 080 C	7 900 C
Intérêts des emprunts et bancaires						Autres produits exceptionnels	100 C				100 C
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>350 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>50 C</b>	<b>500 C</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>609 970 C</b>	<b>46 650 C</b>	<b>45 380 C</b>	<b>188 000 C</b>	<b>890 000 C</b>
Charg. except sur opération gestion, pénalités amendes, dons et libéralités											
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>22 000 C</b>	<b>1 500 C</b>	<b>1 500 C</b>	<b>650 C</b>	<b>25 650 C</b>						
<b>IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS &amp; CICE</b>	<b>- 18 000 C</b>				<b>- 18 000 C</b>						
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>609 970 C</b>	<b>46 650 C</b>	<b>45 380 C</b>	<b>188 000 C</b>	<b>890 000 C</b>						



## **Annexe III**

### **Modalités de l'évaluation et indicateurs**

#### **Dispositif d'évaluation**

Sur la base de l'article 6 de la présente convention, qui prescrit la constitution d'un comité de suivi et stipule le cadre général du contrôle et du suivi des activités de la Choucrouterie, l'évaluation visera à conforter les objectifs et les résultats selon une procédure et des dispositions conjointement arrêtées par les partenaires, notamment selon les modalités précisées ci-après.

Ainsi, l'évaluation s'attachera notamment à la mise en place d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs (tableaux de bord, bilans de fréquentation,...) et mesurera l'impact des actions des interventions permettant le suivi et l'appréciation de la mise en œuvre des différentes priorités déclinées dans le projet artistique et culturel:

#### **I. Création/Adaptation/Résidence**

##### **a) Créations Chouc'**

- création originale et pluridisciplinaire (théâtre, chanson, audiovisuelle)
- la revue
- la tournée d'été

##### **b) Adaptations (répertoires)**

##### **c) Résidences**

- Accueil de spectacles diffusés
- accueil des jeunes créateurs

#### **II. Accompagnement professionnel**

- formation en immersion et pour information participation de la Choucrouterie à l'école de Kabaret en lien avec l'association CACTUS

#### **III. Partenariats et Co-productions:**

- a) co-productions

- b) partenariats :
  - avec d'autres structures, artistes et formations artistiques
  - transfrontaliers

### **III. Actions culturelles et artistiques**

- a) à destination des scolaires
- b) à destination des publics spécifiques (handicapés, maladie, personnes âgées)
- c) dans les quartiers
- d) dans les lieux patrimoniaux

### **III. Rayonnement territorial:**

- a) Diffusion sur site : Théâtre de la Choucrouterie
- b) Diffusion hors site des créations Chouc':
  - Grand Est et autres régions
  - Etranger

Par ailleurs, l'évaluation portera également sur:

- les ressources et moyens humains et techniques (organisation administrative, équipement, communication);
- l'analyse financière (fonctionnement/investissement): budgets prévisionnels, compte d'emploi des aides, budgets réalisés, bilans, écarts entre les budgets prévisionnels et les bilans, part des financements publics,
- Rubriques diverses.

Enfin, l'évaluation formulera des recommandations et proposera des perspectives pouvant être développées dans le cadre d'une éventuelle nouvelle convention.